

Election Pésidentielle

Bâtir une nouvelle Centrafrique, OUI! NOUS SOMMES CAPABLES



CAPNCA

**Collectif d'Alternance Politique pour une Nouvelle
Centrafrique**



UNE NOUVELLE GENERATION AU SERVICE DE LA NATION

PROFESSION DE FOI

Dr Serge Ghislain DJORIE

Table des matières

CENTRAFRIQUE HORIZON 2026-2050	19
PROFESSION DE FOI.....	19
I. Historique :.....	19
A. La République centrafricaine de la préhistoire à l'ère actuelle.....	19
1. La Préhistoire et l'Antiquité.....	19
2. Le Moyen Âge et les Royaumes précoloniaux.....	19
3. La Colonisation (fin XIXe siècle – 1960)	19
4. Vers l'indépendance	20
5. L'époque post-coloniale et les instabilités (1960 - 2000).....	20
6. Défis et perspectives d'avenir	20
STABILITE ET DEMOCRATIE.....	21
1. Une volonté de paix et de stabilité.....	21
2. Une démocratie encore fragile mais en construction.....	21
3. Un avenir fondé sur l'éducation, l'unité et le développement	21
4. Une ouverture au monde mais une affirmation de souveraineté	22
5. Perspectives d'avenir : un rêve possible	22
Conclusion.....	22
ANALYSE DE LA SITUATION.....	23
L'économie.....	23
1. Une économie riche en ressources naturelles.....	23
2. Potentiel agricole important.....	23
3. Infrastructures : un besoin urgent d'investissements	23
4. Défis structurels à surmonter.....	24
5. Atouts humains et régionaux.....	24
6. Vers une économie diversifiée et durable.....	24
Conclusion :.....	25
CONTEXTE AGRICOLE DE LA RCA.....	26
1. Qu'est-ce que l'agriculture mécanisée ?.....	26
2. Proposition de répartition en zones agricoles.....	26
3. Avantages de la mécanisation agricole en zones	28
4. Conditions de réussite.....	28

Conclusion.....	28
L'ELEVAGE.....	29
Les zones d'élevage et la sédentarisation par insémination	29
1. Contexte de l'élevage en République centrafricaine	29
2. Répartition en zones d'élevage spécialisées	29
3. La sédentarisation de l'élevage : un enjeu de développement.....	30
4. Insémination artificielle : outil clé de modernisation.....	31
a) Définition :.....	31
b) Objectifs :.....	31
c) Moyens nécessaires :.....	31
5. Conditions de réussite.....	31
Conclusion.....	32
LES MINES.....	33
CODE MINIER, CIRCUIT D'ACHAT ET DE VENTE.....	33
1. Contexte du secteur minier en RCA.....	33
2. Le respect du Code minier : une base juridique pour un développement responsable	33
a) Qu'est-ce que le Code minier ?.....	33
b) Objectifs du Code minier :	33
c) Mesures à mettre en œuvre :	34
3. Le circuit d'achat et de vente : vers un système formel, traçable et équitable .	34
a) Problèmes actuels :	34
b) Solutions :	34
c) Avantages :.....	35
4. Mise en place des industries extractives locales : vers la transformation sur place	
35	
Conclusion.....	36
L'ARTISANAT.....	37
1. Modernisation et mise en valeur	37
2. Problèmes rencontrés dans le secteur artisanal	37
3. Modernisation de l'artisanat : un besoin stratégique.....	37
1. Formation et professionnalisation.....	37
2. Accès au marché	38
3. Financement et accompagnement.....	38

4. Mise en valeur du patrimoine artisanal	38
a) Intégration dans le tourisme.....	38
b) Exportation et labellisation	38
c) Valorisation culturelle	39
L'EXPLOITATION DU PETROLE.....	40
ET LE RAFFINAGE NATIONAL	40
1. Contexte énergétique et pétrolier en RCA.....	40
2. Étapes de l'exploitation pétrolière.....	40
a) Exploration :	40
b) Développement des champs :.....	40
c) Exploitation :.....	40
d) Raffinage :.....	41
3. Importance du raffinage national	41
1) Avantages du raffinage local	41
2) Projets possibles	41
4. Conditions nécessaires à la réussite.....	41
a) Infrastructures	41
b) Formation.....	42
c) Légalité et transparence	42
5. Défis à surmonter.....	42
Conclusion.....	42
LES CONVENTIONS ET LES CONTRATS	43
1. Définition et rôle.....	43
2. Types de conventions et contrats	43
3. Conditions de signature des conventions et contrats	44
4. Importance pour le développement national.....	44
5. Recommandations pour des conventions équilibrées	45
LE CODE DES INVESTISSEMENTS EN RCA.....	46
1. Définition :.....	46
2. Principaux avantages accordés	46
3. Le modèle national de développement des investissements.....	46
4. Principes du modèle national :	46
5. Axes prioritaires :	47

6.	Conditions de signature des contrats d'investissement.....	47
1.	Conditions préalables :.....	47
2.	Clauses importantes à inclure dans le contrat :.....	47
3.	Procédure de validation :.....	47
7.	Recommandations pour un environnement d'investissement sain	48
	Conclusion.....	48
	LES INDUSTRIES ET L'INDUSTRIALISATION	49
	DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	49
1.	Définition.....	49
2.	Situation actuelle des industries en RCA	49
a)	État des lieux :.....	49
b)	Problèmes majeurs :	49
3.	Enjeux de l'industrialisation.....	50
4.	Secteurs porteurs pour l'industrialisation	50
	Tableau 1 : Secteur et opportunités industrielles possibles	50
5.	Stratégies à adopter pour industrialiser le pays	50
	Tableau 2 : Stratégies et actions à mener	50
6.	Rôle de l'État	51
7.	Défis à relever.....	51
	Conclusion.....	52
	L'AGRO-ALIMENTAIRE ET L'AGRO-BUSINESS	53
1.	Définitions	53
2.	Situation actuelle en RCA.....	53
3.	Enjeux de l'agro-alimentaire et de l'agro-business.....	53
4.	Perspectives de développement.....	54
1)	Modernisation de la production agricole.....	54
2)	Développement des unités de transformation	54
3)	Amélioration des infrastructures.....	54
4)	Accès au financement	54
5)	Importance de la commercialisation	54
6)	Défis à relever.....	54
	Conclusion.....	55
	LE CENTRE COMMERCIAL D'ACHAT	56

ET DE VENTE DES PRODUITS PRECIEUX	56
1. Définition.....	56
2. Objectifs principaux	56
3. Fonctionnement proposé	57
a) Services inclus dans le centre.....	57
b) Partenaires clés.....	57
4. Avantages économiques et sociaux	57
a) Avantage impact attendu.....	57
Tableau 3 : Avantages et impacts attendus du centre commercial d'achat et de vente des produits précieux.....	58
5. Conditions de succès.....	58
6. Risques à anticiper.....	58
7. Exemple de projet : Bangui ou Berbérati ?.....	59
Conclusion.....	59
PLAN NATIONAL D'INDUSTRIALISATION	60
2026 - 2050.....	60
1. Vision à long terme	60
2. Objectifs stratégiques	60
Tableau 4 : Objectifs et cibles du Plan National d'Industrialisation.....	60
3. Axes stratégiques	61
1) Développement des infrastructures industrielles.....	61
2) Promotion des industries clés	61
3) Renforcement des capacités humaines.....	61
4) Mobilisation des financements.....	61
5) Amélioration du cadre juridique et institutionnel.....	62
4. Phasage du plan.....	62
Tableau 5. : Différentes étapes d'industrialisation du pays	62
5. Indicateurs de suivi et évaluation.....	63
6. Gouvernance du plan.....	63
Conclusion.....	63
LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES	64
IMMOBILIERES ET ROUTIERES.....	64
1. Importance des infrastructures immobilières et routières	64
2. État actuel en RCA	64

3. Objectifs du développement.....	64
Tableau 6 : Objectifs du développement des infrastructures routières	64
4. Actions prioritaires	65
a) Infrastructures immobilières	65
b) Infrastructures routières.....	65
c) Financement et partenariats.....	65
d) Impact attendu	66
- Défis à surmonter.....	66
Conclusion.....	66
PLAN NATIONAL D'URBANISATION	67
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	67
1. Vision générale	67
2. Objectifs stratégiques	67
Tableau 7 : Objectifs du développement des infrastructures immobilières.....	67
3. Zones cibles et priorités territoriales.....	68
1) Pôles urbains stratégiques à développer.....	68
2) Hiérarchisation urbaine à créer	68
PLAN D'AMENAGEMENT URBAIN DE LA.....	69
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	69
1. Axes d'intervention.....	69
2. Définition.....	69
3. Objectifs généraux.....	69
Tableau 8 : Objectif principal du plan d'aménagement urbain et actions à mener	69
4. Étapes d'élaboration du PAU.....	70
a) Diagnostic urbain.....	70
5. Zonage fonctionnel.....	70
a) Définition des zones selon les usages	70
Tableau 9 : Type de zone et fonctions.....	70
6. Planification des infrastructures.....	71
7. Sécurité et résilience	71
8. Mise en œuvre et gestion.....	71
Tableau 10 : Action à mettre en œuvre et sa description.....	71
9. Exemples d'actions concrètes à intégrer	72
10. Résultats attendus.....	72

Tableau 11 : Résultats attendus et impacts sur la société	72
Conclusion.....	73
.....	74
CONTEXTE DE LA CROISSANCE NATIONALE.....	74
ET ETUDES DE FAISABILITE.....	74
1. Objectifs des études de faisabilité.....	74
2. Composantes principales de l'étude	74
Tableau 12 : Composantes principales de l'étude et description des actions	74
3. Profil de l'équipe d'étude	75
4. Durée estimée de la mission	75
5. Budget estimatif des études de faisabilité du PNU	76
Tableau 13 : Budget estimatif de l'étude de faisabilité du Plan National d'Urbanisation de la République Centrafricaine.....	76
6. Livrables attendus	77
7. Recommandations pour la réussite	78
PLAN NATIONAL DE VOIRIES URBAINES	79
ET NATIONALES - RCA (2026–2050)	79
Tableau 14 : Objectif et description du plan national des voiries urbaines et nationales	79
1. Études de faisabilité routières / autoroutières.....	79
Tableau 15 : Budget estimatif d'études de faisabilités des voies routières et voies navigables	79
2. Études de faisabilité ferroviaires (par corridor de 200–300 km)	81
Tableau 16 : Budget estimatif d'études de faisabilités des voies ferroviaires	81
3. Résumé budgétaire global estimatif	83
Tableau 17 : Synthèse des budgets estimatifs pour les études	83
De faisabilité	83
4. Priorisation des corridors à étudier.	83
5. Objectifs globaux.....	84
6. Composante I : Transport aérien.....	84
a) Objectifs spécifiques	84
7. Actions prioritaires	84
Tableau 18 : Description des actions à mener et la projection.....	84
8. Composante II : Transport terrestre.....	85
a) Objectifs spécifiques	85
9. Actions prioritaires	85

a)	Routier.....	85
	Tableau 19 : Description des actions à mener et la projection.....	85
b)	Ferroviaire	86
	Tableau 20 : Description des actions à mener et la projection.....	86
10.	Composante III : Transports urbains	86
11.	Cadre institutionnel et réglementaire	87
	Tableau 20 : Cadres réglementaires.....	87
12.	Calendrier indicatif de mise en œuvre.....	87
	(2025–2040)	87
	Tableau 21 : Différentes phases, description des actions à mener et la projection	87
13.	Budget prévisionnel global (estimation indicative).....	88
	Tableau : Budget estimatif pour les études et le développement des voies de communications aériennes et terrestres.....	88
14.	Sources de financement envisagées.....	88
	Tableau 22 : Identification et description des sources des ressources financières nécessaires à la transformation de notre pays	88
15.	Indicateurs de résultats clés (2025–2040)	89
	Tableau 23 : Les indicateurs de performances pour la transformation de notre pays.....	89
16.	Étapes clés	90
	LE SECTEUR SOCIAL :.....	91
	PLAN NATIONAL DE PROTECTION	91
	ET D'ACTION SOCIALE (PNPAS)	91
1.	Vision.....	91
2.	Objectifs généraux.....	91
3.	Axes stratégiques de la politique sociale.....	92
1)	Axe 1 : Identification et ciblage des ménages pauvres.....	92
2)	Axe 2 : Transferts monétaires et aides sociales.....	92
3)	Axe 3 : Accès équitable aux services sociaux de base.....	92
4)	Axe 4 : Autonomisation économique et inclusion productive	92
5)	Axe 5 : Cadre institutionnel et financement	93
4.	Indicateurs de résultats à l'horizon 2035.....	93
	Tableau 24 : Indicateurs des résultats attendus dans le cadre de la transformation des conditions sociales.....	93
5.	Budget indicatif 2025–2030.....	94

Tableau 25 : Estimation du budget	94
6. Étapes de mise en œuvre	94
Tableau 26 : Étapes de mise en œuvre de cette transformation attendue	94
7. Partenariats clés à mobiliser.....	95
DEFENSE	96
PLAN NATIONAL DE DEFENSE DU TERRITOIRE (PNDT)	96
1. Objectif stratégique global.....	96
2. Axe 1 : Réorganisation des Forces Armées Centrafricaines (FACA)	96
3. Axe 2 : Renforcement des capacités opérationnelles.....	97
4. Axe 3 : Sécurité des frontières et lutte contre les groupes armés	97
5. Axe 4 : Coopération régionale et internationale	97
6. Axe 5 : Civilo-militaire et protection des populations	98
7. Composantes du Plan	98
1) Infrastructures	98
2) Formation.....	98
3) Renseignement.....	99
8. Calendrier de mise en œuvre – 2025 à 2040	99
Tableau 27 : Calendrier de mise en œuvre	99
9. Budget indicatif (2026–2030).....	100
Tableau 28 : Estimation du budget pour la modernisation de la Défense nationale.....	100
10. Cadre institutionnel et juridique	100
11. Indicateurs de performance (exemples)	100
Tableau 29 : Les objectifs et indicateurs de performance	100
LES ÉCOLES :	101
PROPOSITION DE PLAN NATIONAL	101
DE FORMATION MILITAIRE (PNFM)	101
1. Objectifs généraux	101
2. Formation initiale	101
a) Formation des militaires du rang.....	101
b) Formation des sous-officiers	102
c) Formation des officiers.....	102
d) Formation continue et spécialisée.....	102
3. Création des écoles militaires.....	102
1) École Militaire de Formation Initiale (EMFI)	102

2) École de Sous-Officiers (ESO).....	103
3) École des Officiers (EO)	103
4) Centre de Formation Technique et Spécialisée (CFTS)	103
5) Centre de Formation au Maintien de la Paix (CFMP)	103
4. Gouvernance et pilotage	103
5. Calendrier de mise en œuvre (exemple sur 5 ans)	104
Tableau 30 : Proposition de calendrier de mise en œuvre	104
6. Composition de l'État-Major.....	104
a) État-major par type d'Armée :	104
b) État-Major Général des Armées	104
SECURITE PLAN NATIONAL DE SECURITE.....	105
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.....	105
1. Objectifs stratégiques	105
2. Axes stratégiques	105
1) Renforcement des capacités des FDS	105
a) Formation et équipement :	105
b) Infrastructure :	105
c) Déploiement territorial :	106
3. Réforme du secteur de la sécurité.....	106
4. Coopération régionale et internationale.....	106
5. Gestion des crises et résilience.....	106
6. Estimation budgétaire.....	107
1) Budget global estimé.....	107
2) Répartition sectorielle estimée	107
Tableau 31 : Répartition sectorielle du budget de la Défense	107
3) Financement	107
4) Mise en œuvre et suivi	108
5) Mettre en œuvre et en conformité :	108
SANTE	109
1. Contexte et Justification	109
2. Objectifs Stratégiques.....	109
3. Axes Stratégiques de Mise en Œuvre	110
1) Renforcement des Infrastructures Sanitaires	110

2) Mise en Place de la Couverture Maladie Universelle.....	110
3) Renforcement des Ressources Humaines	110
Financement Durable du Système de Santé	110
4) Promotion de la Santé Communautaire.....	110
5) Estimation Budgétaire.....	111
Tableau 32 : Coût estimatif pour la mise en œuvre du nouveau système sanitaire.....	111
6) Plan de Mise en Œuvre	111
7) Suivi et Évaluation	111
CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE	112
DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE EN RCA.....	112
1. Contexte et Enjeux	112
2. Objectifs Stratégiques.....	112
3. Cadre Juridique et Institutionnel.....	112
1) Législation et Réglementation	112
2) Institutions Responsables	113
3) Partenariats Public-Privé.....	113
4) Estimation Budgétaire.....	113
5) Plan de Mise en Œuvre	113
6) Suivi et Évaluation	114
4. Plan Opérationnel de Mise en Œuvre	114
A. Phase 1 : Préparation (0–6 mois).....	114
1) Objectifs	114
2) Activités clés	114
B. Phase 2 : Mise en Œuvre Initiale (6–24 mois).....	114
1) Objectifs	114
2) Activités clés	115
C. Phase 3 : Expansion et Consolidation (2–5 ans)	115
1) Objectifs	115
2) Activités clés	115
D. Budget Prévisionnel	116
Tableau 33 : Répartition du budget selon les différentes phases de mise œuvre	116
E. Indicateurs de Performance	116
Tableau 34 : Indicateurs de performance pour le suivi efficace de la mise en œuvre	116

PLAN DE COMMUNICATION STRATEGIQUE	117
1. Objectifs.....	117
2. Cibles	117
3. Canaux de Communication	117
4. Activités Clés	118
5. Budget Estimatif	118
6. Mécanismes de Financement Innovants.....	118
7. Partenariats Public-Privé (PPP).....	118
8. Micro-Dons via Plateformes Numériques	119
9. Obligations Pandémiques (Pandemic Bonds).....	119
10. Garantie de Marché (Advance Market Commitment - AMC)	119
11. Indicateurs de Performance.....	120
Tableau 35 : Mécanisme et indicateurs de performance	120
Tableau 36 : Calendrier de Mise en Œuvre	120
12. Budget Prévisionnel	121
Tableau 37 : Budget estimatif pour la mise en œuvre des différents mécanismes	121
13. Flexibilité et organisation du temps de travail	121
14. Qualité de vie au travail et bien-être.....	121
15. Évolution des relations sociales	122
16. Nouvelles formes d'emploi et précarité.....	122
17. Digitalisation et innovation.....	122
18. Conditions légales et réglementaires spécifiques.....	122
ÉDUCATION	123
1. Objectifs de la politique	123
2. Caractéristiques des nouveaux bâtiments scolaires	123
3. Impacts attendus	124
4. Exemples concrets de projets.....	124
5. Défis et perspectives	124
6. Principes clés du nouveau système éducatif	125
7. Caractéristiques des programmes scolaires adaptés.....	125
8. Contenus nouveaux ou renforcés.....	125
9. Formation et accompagnement des enseignants.....	126
10. Objectifs attendus.....	126

LE SYSTÈME ÉDUCATIF UNIVERSITÉS,	127
PÉDAGOGIE ET CONDITIONS SOCIALES	127
1. Objectifs :.....	127
2. Caractéristiques du modèle architectural	127
3. Outils pédagogiques.....	127
1) Pédagogie innovante :	127
2) Conditions sociales et conditions de travail des enseignants.....	128
3) Bourses nationales et bourses sociales.....	128
a) Objectifs :.....	128
b) Types de bourses :.....	128
4. Le code (cadre légal et réglementaire)	129
1) Points clés du cadre législatif :	129
2) Objectifs du Code des bourses.....	129
3) Types de bourses	129
a) Bourse sociale.....	129
b) Bourse de mérite	130
c) Bourse de mobilité	130
d) Bourse spécifique	130
4) Critères d'attribution	130
5) Montants.....	130
6) Exemple indicatif :.....	130
LA FONCTION PUBLIQUE ET ADMINISTRATION.....	131
PLAN NATIONAL DE REFORME	131
DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE	131
1. Introduction.....	131
2. Renforcement du statut et des conditions sociales des fonctionnaires	131
1) Valorisation des salaires et pensions.....	131
2) Amélioration des conditions de travail	131
3) Avancement et méritocratie.....	131
3. Réformes de la gouvernance territoriale	132
1) Nouveau découpage administratif.....	132
Modernisation de l'administration publique	133
Réformes sociales, structurelles,	133

éthiques et budgétaires.....	133
- Conditions sociales et de travail des fonctionnaires	133
1. Objectifs :.....	133
2. Principales mesures :	133
3. Valorisation des salaires et des pensions.....	133
a) Mesures :	133
4. Retraites et pensions.....	134
a) Dispositif :	134
5. Avancement en grades et échelons.....	134
a) Principes :.....	134
6. Digitalisation administrative	134
a) Objectifs :.....	134
7. Découpage administratif	134
1) Objectifs :.....	134
2) Principes :.....	135
8. Nouvelle politique régionale et municipale.....	135
1) Plan régional de développement (PRD) :	135
2) Autonomie budgétaire :	135
3) Système de contrôle national de gestion budgétaire :	135
4) Création d'une Brigade administrative et économique.....	135
a) Rôle :	135
5) Création d'une Brigade administrative	136
6) Code d'éthique et de bonne pratique administrative.....	136
a) Objectifs :.....	136
b) Contenu :.....	136
LE SECTEUR TOURISTIQUE :.....	137
DEVELOPPEMENT DU TOURISME CULTUREL,	137
ECOLOGIQUE ET DE LOISIRS	137
1. Objectif général :	137
2. Objectifs spécifiques et projets associés :	137
1) Valoriser le patrimoine culturel.....	137
2) Développer l'hébergement touristique de qualité	137
3) Améliorer les infrastructures de détente et de loisirs.....	138

3.	Plan de mise en œuvre	138
	Tableau 38 : Plan de mise en œuvre et ressources indispensables	138
4.	Suivi-évaluation (indicateurs clés)	139
5.	Titre du projet : Construction d'un Musée Régional du Patrimoine Culturel.....	139
1)	Contexte et justification	139
2)	Objectifs du projet	139
a)	Objectif global :.....	139
b)	Objectifs spécifiques :.....	139
c)	Description du projet.....	140
6.	Type d'infrastructure	140
a)	Contenus :.....	140
b)	Localisation prévue :.....	140
7.	Bénéficiaires.....	140
a)	Directs :.....	140
b)	Indirects :.....	140
8.	Partenaires et maîtrise d'ouvrage.....	141
9.	Budget estimatif.....	141
	Tableau 39 : Budget estimatif pour les études et la construction	141
10.	Sources de financement.....	141
11.	Indicateurs de suivi	141
12.	Risques et mesures d'atténuation	142
	Tableau 40 : Risques et mesures d'atténuation.....	142
13.	Objectif global :.....	142
14.	Objectifs spécifiques :.....	142
	Tableau 41 : Projets phares et budget estimatif.....	143
	Tableau 42 : Répartition et calendrier indicatif.....	143
15.	Sources de financement envisagées.....	144
	INDICATEURS DE REUSSITE	145
1.	Contexte et justification	145
2.	Objectifs du projet	145
1)	Objectif global :.....	145
2)	Objectifs spécifiques :.....	145
3.	Description du projet.....	146

a)	Organisation du championnat national régionalisé	146
b)	Construction de centres de formation sportifs et études.....	146
4.	Bénéficiaires.....	146
5.	Partenaires et maîtrise d'ouvrage.....	146
6.	Budget estimatif.....	147
	Tableau 43 : Budget estimatif pour la réalisation	147
7.	Calendrier prévisionnel.....	147
	Tableau 44 : Calendrier prévisionnel.....	147
	INDICATEURS DE SUIVI ET EVALUATION	148
	Tableau 45 : Indicateurs de suivi-évaluation.....	148
1.	Risques et mesures d'atténuation	148
	Tableau 46 : Risques et mesures d'atténuation	148
2.	Budget global du projet et leviers de financement	149
1)	Budget global estimé.....	149
2)	Leviers de financement.....	149
	Tableau 47 : Leviers de financement.....	149
3)	Stratégie de mobilisation	150
4)	Synthèse financière	150
	Tableau 48 : Synthèse financière et stratégie de mobilisation des ressources	150
	Tableau 49 : Budget estimatif pour la transformation effective du pays et des conditions de vie de nos concitoyens à partir des différentes projections sectorielles.....	151
	PLAN BUDGETAIRE SECTORIEL DETAILLE	153
	PAR TRANCHES QUINQUENNALES (2026-2050)	153
A.	Hypothèses générales :	153
	Tableau 50 : Plan budgétaire sectoriel détaillé par tranches quinquennales (2026-2050)	153
B.	Scénarios de financement (internes vs externes)	154
	Tableau 51 : Sources de financement	154
C.	Approches complémentaires :	154
	FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE (2026-2050)	155
A.	Phase 1 : 2026-2030 : Stabilisation et reconstruction urgente.....	155
B.	Phase 2 : 2031-2035 : Consolidation et développement humain	155
C.	Phase 3 : 2036-2040 : Croissance inclusive et diversification économique ..	155
D.	Phase 4 : 2041-2045 : Intégration régionale et modernisation	155
E.	Phase 5 : 2046-2050 : Autonomie économique et développement durable..	155

PROJECTION DE FICHE DE PAIE	156
Tableau 52 : FICHE DE PAIE – CATÉGORIE 1 (Personnel de base)	156
Tableau 53 : FICHE DE PAIE – CATÉGORIE 2 (Infirmier/ère – Niveau Master)	157
Tableau 54 : FICHE DE PAIE – CATÉGORIE 3 (Médecin / Doctorat)	158
Tableau 55 : FICHE DE PAIE – CATÉGORIE 4 (Professeur titulaire / Spécialiste)	159
F. MASSE SALARIALE GÉNÉRALE :.....	160
Tableau 56 : MASSE SALARIALE MENSUELLE ET ANNUELLE	160
Tableau 57 : MASSE SALARIALE ANNUELLE (X 12 MOIS).....	161
G. Projection à court terme	161
H. Hypothèses générales de projection	161
I. Secteur extractif : projection basée sur les quantités et les prix moyens	162
Tableau 58 : Recettes fiscales directes pour les industries extractives	162
J. Secteur agricole et agro-industriel : projection basée sur les productions et la transformation.....	163
Tableau 59 : Recettes fiscales directes pour les industries agricoles.....	163
K. Recettes fiscales et douanières	164
Tableau 60 : Projection des recettes fiscales fiscale-douanières directes et indirectes.....	164
L. Synthèse globale des projections annuelles (2026-2030)	164
Tableau 61 : Synthèse de projections des recettes publiques	164
M. Impact budgétaire potentiel.....	165
N. Recommandations pour mise en œuvre	165
O. Exploitation du pétrole (production nationale)	165
P. Cimenterie nationale (relance ou création).....	166
Q. Filière bois (industrielle & exportation)	166
R. Création de sociétés & industries d'État (agroalimentaire, eau, énergie, etc.)....	167
S. Transports modernes (train, ligne de bus interurbains, fret logistique).....	167
RECAPITULATIF GLOBAL DES RECETTES PUBLIQUES POTENTIELLES (PAR AN)	168
Tableau 62 : Récapitulatif des recettes globales moyennes attendues	168
PROJECTION SUR 5 ANS.....	169
(CROISSANCE PROGRESSIVE)	169
Tableau 63 : Projection de la mobilisation des recettes annuelles estimées sur 5 ans	169
1. Recommandations :.....	169

LISTE DES ABREVIATIONS

SIG	Système d'Information Géographique
EIES	Étude d'Impact Environnemental et Social
PNTAT	Plan National de Transport Aérien et Terrestre
DGA	Direction Générale de l'Armement
DCRM	Direction centrale du renseignement militaire
DGPC	Direction Générale de la Police Centrafricaine,
FACA	Force Armée Centrafricaine
ONU	Organisation des Nations Unies
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
HQE	Haute Qualité Environnementale.
APD	Aide Publique au Développement
FAE	Fonctionnaires et Agents de l'État

CENTRAFRIQUE HORIZON 2026-2050

PROFESSION DE FOI

LE PLAN NATIONAL DE RELEVEMENT DE CENTRAFRIQUE

« PLAN DJORIE »

I. Historique :

A. La République centrafricaine de la préhistoire à l'ère actuelle.

1. La Préhistoire et l'Antiquité

Le territoire centrafricain est peuplé depuis des millénaires. Des fouilles archéologiques ont révélé des outils de pierre datant du Paléolithique. Les premières communautés étaient des chasseurs-cueilleurs, probablement des ancêtres des peuples pygmées. Vers 1000 av. J.-C., les techniques agricoles, la métallurgie du fer et les cultures sédentaires se développent avec l'arrivée de populations bantoues et nilo-sahariennes.

2. Le Moyen Âge et les Royaumes précoloniaux

Plusieurs entités politiques se forment, comme le royaume du Baguirmi, le royaume de Ouaddaï et les chefferies Ngbaka ou Banda. Le territoire est intégré à des réseaux commerciaux, notamment via le commerce de l'or, de l'ivoire et des esclaves.

3. La Colonisation (fin XIXe siècle – 1960)

À la fin du XIXe siècle, les explorateurs français (Savorgnan de Brazza) traversent la région. La RCA devient une colonie française sous le nom de Oubangui-Chari, intégrée à l'Afrique-Équatoriale française (AEF). Le travail forcé, les plantations, et les exactions marquent cette période, notamment sous les concessions forestières. Face à cette dominance, des figures comme Kongo-Wara (Gongo War) mènent des révoltes contre l'exploitation coloniale (1928-1931).

4. Vers l'indépendance

Après la Seconde Guerre mondiale, des partis politiques émergent, notamment le MESAN fondé par Barthélémy BOGANDA en 1949, une figure fondatrice du pays moderne, il propose une "Union des États de l'Afrique centrale" malheureusement, une mort tragiquement l'a emporté en 1959 brisant ce grand rêve qui devrait rendre très forte l'Afrique. La RCA devient donc indépendante le 13 août 1960 quelques mois après sa mort. Monsieur David Dacko devient alors le premier président.

5. L'époque post-coloniale et les instabilités (1960 - 2000)

Des successions des coups de forces ont secoué le pays venant de l'intérieur comme de l'extérieur, en 1966, 1979, 1981, 1996, 2003, 2013 et 2020. Cette situation a eu des impacts négatifs sur l'économie et sécurité du pays mais le pays commence à se remettre.

6. Défis et perspectives d'avenir

Le désarmement des groupes armés et de toute personne détentrice illégale d'arme de tout type reste un défi majeur afin d'offrir la sûreté à tous et garantir la relance économique du pays. L'accès à l'éducation, à la santé, à un cadre de vie meilleur, à des mesures sociales pour tous et à tous les niveaux, aux infrastructures et à une gouvernance stable sont des priorités absolues. Les nombreuses ressources naturelles en diamants, or, uranium, bois, agricultures et autres vont servir de garantie sûre pour la transformation du pays et du quotidien de tous nos concitoyens et de ceux qui vivent sur le sol centrafricain avec des mesures conséquentes et coercitives sur les revenus nationaux souvent captés par des réseaux informels ou des groupes armés. La vision politique et le futur du peuple centrafricain doivent s'inscrire dans l'épicentre de cette nouvelle dynamique.

STABILITE ET DEMOCRATIE

1. Une volonté de paix et de stabilité

Le rejet des conflits armés après des décennies de coups d'État, de guerres civiles et de violences intercommunautaires inutiles est sans condition afin de répondre à l'aspiration de la majorité de la population à une paix durable sans équivoque. Des initiatives comme le Dialogue républicain (lancé en 2022) témoignent d'un désir de réconciliation entre les groupes politiques, religieux et communautaires. Ceci amène à saluer la société civile qui soutient les efforts pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des anciens combattants dans la vie civile et la lutte permanente d'un cadre de vie meilleur pour l'ensemble de la population.

2. Une démocratie encore fragile mais en construction

Le renforcement des institutions que le peuple centrafricain réclame avec des institutions fortes, justes et indépendantes, une justice impartiale, un parlement actif, et un exécutif responsable est une obligation. La participation citoyenne avec l'engagement de la jeunesse et des femmes dans la vie politique s'accroît mais doit être renforcé ceci étant limité par la ségrégation, le manque d'éducation ou la pauvreté. La lutte contre la corruption sera au cœur de toutes les préoccupations car de nombreux citoyens veulent un État plus transparent et équitable.

3. Un avenir fondé sur l'éducation, l'unité et le développement

L'éducation comme moteur de changement avec l'accès à une éducation de qualité est vu comme la clé pour sortir du cycle de violence et de pauvreté. La nouvelle vision politique de notre va reposer sur le dépassement des divisions ethniques ou religieuses, souvent exacerbées par les conflits par le passé. Le développement durable basé sur l'exploitation équitable des ressources naturelles (diamants, or, forêts) au profit de toute la population est un enjeu central, cela suppose une meilleure gouvernance et la fin du pillage par certains clans, des groupes armés ou étrangers.

4. Une ouverture au monde mais une affirmation de souveraineté

La nouvelle diplomatie sera basée sur l'équilibre et le respect mutuel entre notre État et le reste du monde car le peuple souhaite des relations équilibrées avec les puissances étrangères (France, Russie, Chine, etc.) et les institutions internationales. La souveraineté de notre Etat est indiscutable, elle sera renforcée car nous observons depuis plusieurs années avec beaucoup d'intérêt qu'il existe une volonté affirmée de ne plus être dépendant ou manipulé par des intérêts extérieurs. La montée du discours souverainiste reflète cette exigence de dignité et d'autonomie.

5. Perspectives d'avenir : un rêve possible

Une jeunesse porteuse d'espoir car la majorité de la population centrafricaine a moins de 25 ans. Si elle est formée et soutenue, cette jeunesse peut transformer le pays. Avec un pays riche mais appauvri ce paradoxe des ressources naturelles mal gérées sera surmonté par des réformes, de la transparence et une gouvernance orientée vers l'intérêt général. Une reconstruction nationale possible et doit être obligatoire malgré les défis, des signes positifs émergent avec un retour progressif de l'État dans certaines régions, projets de développement, initiatives locales pour la paix

Conclusion

Le pays a beaucoup souffert par le passé des crises crapuleuses et inutiles, il est temps que notre pays tourne définitivement à ces dérives. Le futur du peuple centrafricain repose sur trois piliers : la paix, la justice, et le développement inclusif. La vision politique qu'attend le peuple centrafricain et portée par notre projet de société est celle d'un État souverain, démocratique, juste et prospère, fondé sur l'unité, l'éducation et la participation citoyenne. Le chemin reste difficile, mais l'espoir est réel.

ANALYSE DE LA SITUATION

L'économie

Perspectives du développement économique de la République centrafricaine

1. Une économie riche en ressources naturelles

Ressources minières : La RCA dispose de réserves importantes de diamants, or, uranium et fer. L'exploitation artisanale des diamants est l'un des secteurs les plus actifs, bien que souvent informel.

Ressources forestières : Les forêts couvrent une grande partie du territoire, fournissant du bois précieux (okoumé, sipo, etc.).

2. Potentiel agricole important

- Terres fertiles et abondantes.
- Culture de produits vivriers (manioc, maïs, arachide) et d'exportation (coton, café, tabac).
- Élevage et pêche sous-développés mais prometteurs.

Perspectives : Si les ressources sont exploitées de manière durable et équitable, elles peuvent devenir un moteur puissant de croissance économique.

3. Infrastructures : un besoin urgent d'investissements

Transport : Le pays souffre d'un réseau routier très dégradé. L'absence d'accès à la mer rend les échanges commerciaux coûteux.

Énergie : Moins de 10 % de la population a accès à l'électricité. Le potentiel hydroélectrique reste largement inexploité.

Télécommunications : Faible connectivité numérique, surtout en dehors de Bangui, mais des progrès récents grâce à l'arrivée de la fibre optique.

Opportunité : De grands chantiers dans les infrastructures (routes, énergie, télécoms) peuvent générer des emplois et faciliter les échanges économiques.

4. Défis structurels à surmonter

Insécurité et conflits armés : L'instabilité freine les investissements, empêche la circulation des biens et personnes, et paralyse les secteurs productifs.

Économie informelle : Plus de 80 % des activités économiques sont informelles, limitant les recettes fiscales et la planification économique.

Faibles capacités de l'État : L'administration publique manque de moyens pour assurer une gestion efficace des ressources et des services publics.

Défis : Sans paix durable et gouvernance renforcée, le développement restera limité malgré les richesses naturelles.

5. Atouts humains et régionaux

Population jeune : Plus de la moitié des Centrafricains ont moins de 25 ans. Avec une éducation adaptée, cette jeunesse peut devenir un levier de développement.

Position stratégique : La RCA est au cœur de l'Afrique, ce qui pourrait en faire un hub régional pour le commerce si les infrastructures et la sécurité s'améliorent.

Potentiel : Investir dans l'éducation, la formation professionnelle et la santé peut permettre à la jeunesse de porter le développement.

6. Vers une économie diversifiée et durable

Modernisation de l'agriculture : Passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, mécanisée et orientée vers le marché.

Transformation locale des ressources : Encourager les industries de transformation (agroalimentaire, textile, bois), pour créer plus de valeur ajoutée localement.

Économie numérique : Le numérique peut offrir des opportunités (services mobiles, commerce en ligne, fintech) même dans un pays enclavé.

Transition verte : La gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique sont des priorités pour une croissance à long terme.

Conclusion :

Un développement possible mais conditionné par la modernisation, une gouvernance rigoureuse et transparente et un changement de mentalité à tous les niveaux.

CONTEXTE AGRICOLE DE LA RCA

L'agriculture constitue un secteur vital, elle emploie environ 70 % de la population active. La production actuelle repose principalement sur le manioc, le maïs, le mil, l'arachide, le riz, la banane, le coton, et le café. On note une faiblesse principale car cette agriculture reste traditionnelle se pratiquant avec des outils rudimentaires entraînant une faible productivité et une vulnérabilité climatique élevée. Notre objectif principal est de moderniser le secteur agricole grâce à la mécanisation, la professionnalisation du secteur par le regroupement des agriculteurs dans des coopératives formellement enregistrées et à une répartition stratégique des zones agricoles selon les potentialités régionales.

1. Qu'est-ce que l'agriculture mécanisée ?

- Utilisation de machines agricoles (tracteurs, semoirs, moissonneuses, systèmes d'irrigation),
- Réduction de la souffrance physique, augmentation de la productivité,
- Nécessite des infrastructures : routes rurales, centres de maintenance, carburant, financement.

2. Proposition de répartition en zones agricoles

Pour une agriculture mécanisée réussie, il est essentiel d'organiser le territoire en zones agricoles spécialisées, selon :

- Le type de sol
- Le climat
- Les cultures adaptées
- Les besoins du marché

a) Zone 1 : Zone sud-ouest (régions de Mambéré-Kadéï, Sangha-Mbaéré)

- Climat : Tropical humide
- Sol : Fertile,
- Cultures idéales : Cacao, café, palmier à huile, banane,

- Mécanisation possible : Tracteurs pour défrichement et plantations industrielles.

b) Zone 2 : Zone centre (Lobaye, Ombella-M'Poko, Nana-Mambéré)

- Climat : Tropical avec saison sèche marquée,
- Sol : Riche en humus,
- Cultures idéales : Manioc, maïs, arachide, légumes,
- Mécanisation : Semis mécaniques, moissonneuses pour grandes parcelles vivrières

c) Zone 3 : Zone nord-ouest (Ouham, Ouham-Pendé)

- Climat : Soudano-guinéen,
- Cultures : Coton, arachide, mil, sorgho,
- Mécanisation : Récolte mécanique du coton, traction animale en zones difficiles d'accès

d) Zone 4 : Zone est (Haute-Kotto, Vakaga, Bamingui-Bangoran)

- Climat : Soudano-sahélien,
- Défis : Aridité, insécurité,
- Potentiel : Cultures résilientes (sorgho, sésame), pastoralisme,
- Mécanisation adaptée : Petits engins solaires, irrigation goutte à goutte.

e) Zone 5 : Zone sud-est (Mbomou, Haut-Mbomou)

- Sol : Favorable à l'élevage et cultures mixtes,
- Activités possibles : Riziculture irriguée, élevage bovin mécanisé

3. Avantages de la mécanisation agricole en zones

- Hausse de la productivité
- Réduction de la pénibilité du travail
- Extension des superficies cultivées
- Amélioration de la sécurité alimentaire
- Développement du commerce local et régional

4. Conditions de réussite

- Formation des agriculteurs à l'utilisation des machines.
- Coopératives agricoles pour mutualiser les coûts des équipements.
- Accès au crédit et subventions agricoles ciblées.
- Infrastructures rurales : routes, marchés, électricité.
- Sécurité dans les zones rurales pour garantir l'investissement.

Conclusion

La mise en place d'une agriculture mécanisée répartie en zones agricoles spécialisées est une voie stratégique pour moderniser le secteur agricole centrafricain. Cela permettra :

- Une meilleure gestion des ressources naturelles,
- Une production plus compétitive,
- Une réduction de la pauvreté rurale,
- Et une contribution significative au développement économique national.

L'ELEVAGE

Les zones d'élevage et la sédentarisation par insémination

1. Contexte de l'élevage en République centrafricaine

L'élevage est un pilier de l'économie rurale, surtout dans les régions du nord et du centre. Les principaux animaux élevés : bovins, ovins, caprins, porcins et volailles.

L'élevage reste traditionnel, extensif et itinérant, pratiqué surtout par des éleveurs peuls (Mbororo), ce qui cause :

- Des conflits agriculteurs-éleveurs,
- La surexploitation des pâturages,
- Une faible productivité par animal.

Objectif : Moderniser l'élevage par la création de zones spécialisées, la sédentarisation, et l'introduction de techniques modernes comme l'insémination artificielle.

2. Répartition en zones d'élevage spécialisées

- a) **Zone 1** : Nord et nord-est (Ombella-M'poko, Ouham, Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran, Vakaga)

Caractéristiques :

- Grandes savanes, vastes pâturages,
- Tradition d'élevage peul.

Potentiel :

- Élevage bovin intensif (viande et lait).
- Centres de transhumance modernisés.

Infrastructures à développer :

- Puits,
- Parcs de vaccination,
- Marchés à bétail.

b) **Zone 2** : Centre et ouest (Kémo, Ombella-M'Poko, Nana-Mambéré)

Activités possibles :

- Élevage mixte (porcs, volailles, bovins laitiers).
- Périurbain (Bangui et Berbérati) : production de lait et viande pour les villes.

Modernisation :

- Élevage en stabulation (élevage en enclos),
- Petites fermes familiales sédentaires.

c) **Zone 3** : Sud-est (Mbomou, Haut-Mbomou)

- Climat favorable à l'élevage bovin et porcin.
- Moins de densité humaine, bonne gestion possible des pâturages.
- Introduction de races améliorées par insémination.

3. La sédentarisation de l'élevage : un enjeu de développement

Qu'est-ce que la sédentarisation ?

C'est la fixation des troupeaux dans un lieu stable avec accès à l'eau, pâturage, soins vétérinaires et à l'alimentation complète et complémentaire.

Avantages :

- Réduction des conflits avec les agriculteurs,
- Suivi sanitaire régulier,
- Amélioration de la productivité (lait, viande),
- Meilleure scolarisation des enfants des éleveurs.

4. Insémination artificielle : outil clé de modernisation

a) Définition :

Afin de rentabiliser le rendement et la disponibilité permanente de la viande sur nos marchés, la nouvelle politique d'élevage introduira l'insémination dans le système national de l'élevage. Il s'agit d'une technique permettant de féconder une femelle sans accouplement, avec le sperme d'un mâle de race sélectionnée.

b) Objectifs :

- Améliorer la qualité génétique des troupeaux (race laitière, race bouchère),
- Réduire les maladies transmises par la monte naturelle,
- Accroître la production par animal (plus de lait, plus de viande).

c) Moyens nécessaires :

- Formation de techniciens en insémination,
- Centres vétérinaires équipés (chaîne du froid, semences),
- Coopératives d'éleveurs pour mutualiser les coûts.

5. Conditions de réussite

- Infrastructure rurale : abris, forage, alimentation du bétail.
- Formation continue des éleveurs : hygiène, alimentation, reproduction.
- Appui de l'État et des partenaires : subventions, crédits agricoles, suivi technique.
- Sécurité dans les zones rurales.

Conclusion

L'avenir de l'élevage en RCA passera par :

- Une modernisation profonde : mécanisation, insémination, soins vétérinaires réguliers.
- La sédentarisation pour favoriser la cohabitation avec l'agriculture et améliorer les rendements.
- La répartition en zones d'élevage pour adapter les pratiques aux potentialités régionales.

L'élevage moderne, bien structuré, peut devenir un levier puissant de développement rural, de sécurité alimentaire et d'exportation pour la République centrafricaine.

LES MINES

CODE MINIER, CIRCUIT D'ACHAT ET DE VENTE

1. Contexte du secteur minier en RCA

La RCA possède un potentiel minier considérable, on note en abondance le diamants, l'or, l'uranium, le fer, le cuivre, le coltan, etc. Cependant, le secteur reste dominé par l'exploitation artisanale, majoritairement informelle et très peu maîtrisée par l'État. Le commerce illicite de diamants notamment dans les zones sous contrôle de bandits armés, constitue un manque à gagner considérable dans la mobilisation des ressources domestiques et l'émission des garanties pour la levée des fonds permettant les investissements et la relance économique, à cela il faudrait ajouter l'absence quasi totale des industries extractives bien structurées au bénéfice de l'État. L'objectif de l'organisation de ce secteur est de formaliser, encadrer et industrialiser le secteur pour le rendre transparent, rentable et durable.

2. Le respect du Code minier : une base juridique pour un développement responsable

a) Qu'est-ce que le Code minier ?

Il s'agit de la loi nationale qui régit l'octroi de permis d'exploitation et d'exploration, les obligations des entreprises minières, la fiscalité minière, et les droits des communautés locales.

b) Objectifs du Code minier :

- Établir le cadre minier de la République centrafricaine,
- Encadrer l'exploitation légale des ressources,
- Assurer la transparence et éviter la contrebande,

- Protéger l'environnement et les populations locales,
- Garantir une redistribution équitable des revenus miniers.

c) Mesures à mettre en œuvre :

- Application stricte des licences et des permis.
- Renforcement de la capacité de contrôle des services miniers.
- Intégration des artisans miniers dans le système légal.

3. Le circuit d'achat et de vente : vers un système formel, traçable et équitable

a) Problèmes actuels :

- Circuit informel et illégal dans plusieurs régions.
- Évasion fiscale importante.
- Diamants centrafricains souvent interdits sur les marchés internationaux (procédure de Kimberley).

b) Solutions :

- Création de bourses ou comptoirs agréés dans toutes les zones minières.
- Mise en place d'un système de traçabilité des minerais (étiquetage, blockchain, certificats).
- Suivi rigoureux du respect des prix plafonds pour éviter l'exploitation des petits mineurs.

c) Avantages :

- Augmentation des recettes publiques.
- Lutte contre le financement des groupes armés.
- Réintégration du pays dans les marchés miniers internationaux.

4. Mise en place des industries extractives locales : vers la transformation sur place

1. Pourquoi industrialiser le secteur minier ?

Actuellement, les minerais sont exportés bruts, avec peu ou pas de transformation locale cela limite, la valeur ajoutée, la création d'emplois, le développement des compétences locales et la mobilisation de ressources nécessaires à la transformation du pays.

2. Priorités industrielles :

- Créer des unités de traitement et de raffinage de l'or, des diamants et d'autres minerais.
- Développer des zones économiques spéciales pour les investissements miniers.
- Favoriser des partenariats public-privé avec des entreprises minières respectueuses des normes.

3. Conditions nécessaires :

- Électricité fiable et infrastructures (routes, eau, sécurité).
- Main-d'œuvre formée (écoles minières, centres techniques).
- Réglementation fiscale incitative et stabilité politique.

Conclusion

Un secteur minier au service du développement national

Le développement du secteur minier en République centrafricaine passe par :

- Le respect rigoureux du Code minier,
- La formalisation du circuit d'achat et de vente des minerais,
- La création d'industries extractives pour transformer localement les ressources.

Si ces conditions sont réunies, le secteur minier va stimuler la croissance économique, financer les infrastructures et réduire la pauvreté, tout en assurant la paix et la justice économique.

L'ARTISANAT

1. Modernisation et mise en valeur

L'artisanat centrafricain est un patrimoine vivant

Il repose sur une diversité considérable :

- Sculpture sur bois (notamment les masques et statuettes),
- Tissage de pagnes, vannerie, poterie,
- Bijoux, objets en cuir et articles en perles,
- Forgerie traditionnelle (armes, outils agricoles).

On peut noter également l'artisanat culturel et utilitaire qui sont des produits à la fois décoratifs et fonctionnels, transmis de génération en génération, souvent dans le cadre familial ou communautaire. L'artisanat est une source d'identité culturelle, mais aussi un secteur économique à fort potentiel.

2. Problèmes rencontrés dans le secteur artisanal

- Méthodes de production rudimentaires avec peu ou pas d'outils modernes.
- Manque de formation avec peu de centres techniques ou d'écoles artisanales.
- Absence de débouchés structurés avec vente informelle, faible accès au marché national et international,
- Faible valorisation du travail artisanal par l'opinion publique.

3. Modernisation de l'artisanat : un besoin stratégique

1. Formation et professionnalisation

- Création de centres de formation artisanale (sculpture, tissage, maroquinerie, etc.).
- Ateliers communautaires dotés d'équipements modernes.
- Appui à la transmission des savoirs traditionnels aux jeunes.

2. Accès au marché

- Mise en place de coopératives artisanales pour mutualiser la production et la vente,
- Création de boutiques et marchés artisanaux dans les grandes villes (Bangui, Berbérati, Bambari),
- Promotion du commerce en ligne (e-commerce, réseaux sociaux).

3. Financement et accompagnement

- Migration vers le secteur formel par la professionnalisation et regroupement dans des coopératives sous forme de PME,
- Microcrédits ou subventions pour les petits artisans,
- Accompagnement technique pour le design, l'emballage, le respect des normes de qualité,
- Partenariats avec ONG, ambassades, programmes culturels.

4. Mise en valeur du patrimoine artisanal

a) Intégration dans le tourisme

- Construction et création des musées, festivals, circuits artisanaux peut valoriser les savoir-faire,
- Création de villages artisanaux comme pôles d'attraction touristique,
- Construction d'une statue géante (30-40 m de hauteur) en marbre sur une colline dénommée statue de la paix abritant un musée de l'histoire de notre pays, des restaurants, des bibliothèques avec une vue panoramique sur la capitale.

b) Exportation et labellisation

- Crédit de labels de qualité ou d'origine ("Fabriqué en RCA", "Artisanat centrafricain"),
- Participation à des foires et salons internationaux d'artisanat africain.

c) Valorisation culturelle

- Intégrer l'artisanat dans les programmes scolaires et universitaires (cours d'arts appliqués, design local),
- Organisation de concours artisanaux pour stimuler la créativité locale.

Conclusion :

L'artisanat comme levier de développement durable pour ce faire, le développement de l'artisanat en République centrafricaine peut :

- Créer des emplois durables, surtout pour les jeunes et les femmes,
- Préserver un patrimoine culturel riche et diversifié,
- Générer des revenus significatifs, à condition de moderniser les outils, structurer le marché et investir dans la formation.
- Moderniser et valoriser l'artisanat, c'est investir dans la culture, l'économie locale et la dignité du travail créatif.

L'EXPLOITATION DU PETROLE

LE RAFFINAGE NATIONAL

1. Contexte énergétique et pétrolier en RCA

La RCA reste fortement dépendante des importations de produits pétroliers (carburant, gaz, diesel) et pourtant, plusieurs zones pétrolifères ont été identifiées, notamment :

- Le bassin de Doba, à l'ouest (proche du Tchad),
- Le bassin du Mbomou-Congo, au sud-est.

Actuellement, aucune production industrielle n'a commencé, mais des permis d'exploration ont été attribués à des entreprises étrangères. L'objectif de cette nouvelle vision politique est d'exploiter les ressources pétrolières de manière souveraine, durable et rentable, tout en réduisant les importations.

2. Étapes de l'exploitation pétrolière

a) Exploration :

- Études sismiques et forages d'exploration,
- Permis délivré par l'État.

b) Développement des champs :

- Construction des puits de production,
- Mise en place d'infrastructures (pipelines, stockage).

c) Exploitation :

- Production, transport et commercialisation du pétrole brut.

d) Raffinage :

- Transformation du pétrole brut en produits finis : essence, diesel, kérosène, gaz domestique.

3. Importance du raffinage national

1) Avantages du raffinage local

- Réduction des coûts d'importation de carburant,
- Création d'emplois qualifiés dans le secteur énergétique,
- Développement d'infrastructures industrielles (zones économiques, routes, énergie),
- Souveraineté énergétique avec sécurité d'approvisionnement pour le pays,
- Génération de recettes fiscales et de devises via l'exportation régionale de surplus.

2) Projets possibles

- Construction d'une raffinerie nationale adaptée à la taille du marché intérieur (10 000–20 000 barils/jour) et international,
- Localisation stratégique : près de Bangui ou dans une zone pétrolifère stable,
- Partenariats public-privé pour la construction et la gestion.

4. Conditions nécessaires à la réussite

a) Infrastructures

- Routes,
- Pipelines,
- Électricité,
- Stockage,
- Sécurité.

b) Formation

Création de centres de formation pétrolière pour techniciens, ingénieurs, opérateurs.

c) Légalité et transparence

- Respect du Code pétrolier,
- Signatures de conventions d'investissement équitables,
- Contrats clairs et publics avec les sociétés étrangères,
- Suivi par une autorité de régulation indépendante.

5. Défis à surmonter

- Instabilité sécuritaire dans les zones de potentiel pétrolier,
- Manque d'expérience nationale dans le domaine pétrolier,
- Risque de corruption et de mauvaise gouvernance,
- Risques environnementaux (pollution des eaux, déforestation, émissions).

Conclusion

L'exploitation du pétrole et le raffinage national représentent pour la RCA une opportunité stratégique pour :

- Assurer sa souveraineté énergétique,
- Stimuler l'industrialisation du pays,
- Créer des emplois qualifiés,
- Renforcer son indépendance économique.

À condition d'être bien encadré, transparent et intégré dans une vision de développement durable, le secteur pétrolier peut devenir un moteur de transformation pour la République centrafricaine.

LES CONVENTIONS ET LES CONTRATS

1. Définition et rôle

a) Convention :

Accord officiel entre l'État centrafricain et une entreprise (nationale ou étrangère) qui définit les droits et obligations des deux parties pour l'exploitation d'une ressource naturelle (pétrole, diamant, or...).

b) Contrat d'investissement :

Accord juridique encadrant un projet de grande envergure touchant principalement les mines, le pétrole, les infrastructures, l'énergie visant à garantir :

- La sécurité juridique pour l'investisseur,
- La protection des intérêts de l'État.

Ces instruments sont essentiels pour attirer les investisseurs, tout en protégeant les ressources nationales.

2. Types de conventions et contrats

a. Dans le secteur pétrolier

1) Contrat de partage de production (CPP)

- L'entreprise explore et exploite à ses frais,
- Le pétrole produit est partagé entre l'État et l'entreprise.

2) Concession pétrolière

- L'entreprise obtient un droit exclusif d'exploitation,
- Elle paie des taxes, redevances, impôts.

b. Dans le secteur minier

1. Permis de recherche → pour explorer un gisement.
2. Permis d'exploitation → pour extraire et vendre les minerais.
3. Convention minière Accord entre l'État et l'exploitant (durée, fiscalité, environnement, responsabilité sociale).

3. Conditions de signature des conventions et contrats

1. Cadre légal :

- Basés sur les Codes minier et pétrolier de la RCA,
- Doivent respecter les lois nationales et les standards internationaux.

2. Procédures obligatoires

- Études de faisabilité économique et impact environnemental,
- Consultation des communautés locales.
- Approbation par les autorités compétentes (ministère, parlement).

3. Clauses essentielles

- Durée du contrat,
- Conditions de partage des revenus,
- Normes environnementales,
- Responsabilité sociale de l'entreprise (écoles, hôpitaux, routes...),
- Modalités de résiliation ou de renégociation

4. Importance pour le développement national

- Assure une juste répartition des richesses,
- Protège les intérêts du pays contre les abus ou pillages,
- Encourage les investissements à long terme,
- Garantit plus de transparence dans la gestion des ressources.

5. Recommandations pour des conventions équilibrées

- Renforcer la capacité juridique et technique de l'État pour bien négocier,
- Rendre les contrats publics et transparents (principe ITIE),
- Prévoir des clauses de révision régulière pour adapter les conditions,
- Exiger une responsabilité sociale et environnementale forte des entreprises.

Conclusion

- Les conventions et contrats sont des outils juridiques essentiels pour encadrer l'exploitation des ressources naturelles en République centrafricaine,
- S'ils sont négociés avec compétence et transparence, ils peuvent garantir un développement équitable et durable pour les générations présentes et futures,
- Le code d'investissements, le modèle national et les conditions de signature des contrats.

Le code d'Investissements, le modèle National et les conditions de signature des contrats en République centrafricaine

LE CODE DES INVESTISSEMENTS EN RCA

1. Définition :

Le Code des investissements est une loi qui établit le cadre juridique, fiscal et administratif pour les investisseurs, nationaux et étrangers dont l'objectif est d'encourager l'investissement privé, favoriser la création d'emplois, stimuler le développement économique et promouvoir le transfert de technologies et le savoir-faire.

2. Principaux avantages accordés

- ✓ Exonérations fiscales temporaires (impôts, droits de douane) pendant la phase d'installation
- ✓ Garantie de rapatriement des bénéfices
- ✓ Accès aux zones franches ou zones économiques spéciales
- ✓ Protection contre l'expropriation arbitraire

3. Le modèle national de développement des investissements

Le modèle centrafricain vise à aligner les investissements privés sur les priorités nationales.

4. Principes du modèle national :

1. Souveraineté économique : l'État garde un rôle stratégique dans les secteurs clés (ressources naturelles, énergie).
2. Partage équitable des bénéfices : entre l'État, les entreprises et les communautés locales.
3. Développement inclusif : les projets doivent contribuer à l'éducation, à la santé, à l'environnement et aux infrastructures.
 1. Partenariats public-privé (PPP) : encouragés dans l'énergie, les mines, l'agriculture, les transports.

5. Axes prioritaires :

- ✓ Agriculture et agro-industrie,
- ✓ Énergie et infrastructures,
- ✓ Mines et pétrole,
- ✓ Artisanat et tourisme.

6. Conditions de signature des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont les accords entre l'État et un investisseur pour développer un projet stratégique.

1. Conditions préalables :

- ✓ Étude de faisabilité économique du projet,
- ✓ Étude d'impact environnemental et social,
- ✓ Existence d'un plan d'affaires détaillé,
- ✓ Consultation des communautés locales dans les zones concernées

2. Clauses importantes à inclure dans le contrat :

- ✓ Durée du contrat,
- ✓ Règles fiscales et douanières applicables,
- ✓ Engagements de l'investisseur (emplois, infrastructures, RSE),
- ✓ Clause de révision (ajustement en cas de changement économique majeur),
- ✓ Clause d'arbitrage (en cas de litige)

3. Procédure de validation :

1. Négociation technique avec les ministères concernés (économie, mines, énergie, agriculture...)
2. Approbation par le gouvernement
3. Dans certains cas, ratification par l'Assemblée nationale

7. Recommandations pour un environnement d'investissement sain

- ✓ Assurer la transparence dans la publication des contrats,
- ✓ Créer un guichet unique pour accompagner les investisseurs,
- ✓ Renforcer les capacités des administrations pour négocier équitablement,
- ✓ Suivre les normes internationales (OCDE, ITIE, BAD)

Conclusion

Le code des investissements et les contrats bien négociés sont des outils essentiels pour attirer des capitaux et favoriser un développement équitable en RCA. Le modèle national doit garantir que chaque investissement contribue réellement au bien-être des populations, à la croissance durable, et à la protection des intérêts de l'État. Un bon contrat est celui qui respecte l'équilibre entre intérêt privé et intérêt public.

LES INDUSTRIES ET L'INDUSTRIALISATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1. Définition

Industries :

Ensemble des activités économiques qui transforment les matières premières (agricoles, minières, forestières...) en produits finis ou semi-finis.

Industrialisation :

Processus par lequel un pays développe son secteur industriel pour diversifier son économie, créer des emplois, et améliorer ses infrastructures.

2. Situation actuelle des industries en RCA

a) État des lieux :

- ✓ Faible niveau d'industrialisation,
- ✓ La plupart des industries sont concentrées à Bangui,

Présence limitée de petites industries dans les secteurs suivants :

- ✓ Agroalimentaire (savonnerie, huilerie, brasseries)
- ✓ Bois et transformation du coton
- ✓ Quelques ateliers artisanaux (menuiserie, textile)
- ✓ La majorité des produits de consommation sont importés.

b) Problèmes majeurs :

- ✓ Insuffisance d'infrastructures (routes, électricité, eau),
- ✓ Manque de financement et d'investissements,
- ✓ Faible productivité et technologie obsolète,
- ✓ Instabilité politique et insécurité.

3. Enjeux de l'industrialisation

- Création d'emplois durables pour la jeunesse
- Valorisation des ressources locales (agriculture, mines, forêts)
- Réduction des importations
- Dynamisation du secteur privé
- Diversification de l'économie pour sortir de la dépendance aux matières premières brutes

4. Secteurs porteurs pour l'industrialisation

Tableau 1 : Secteur et opportunités industrielles possibles

Secteur	Opportunités industrielles possibles
Agriculture	Transformation alimentaire (farine, jus, huile, sucre, conserves)
Mines	Raffinage de l'or, taillerie de diamant, transformation de minerais
Forêt	: Sciage, menuiserie moderne, fabrication de meubles
Élevage	Abattoirs modernes, laiteries, transformation de viande
Énergie	Raffinerie de pétrole, production d'électricité locale (éolienne, solaire, centrale nucléaire et centrale hydro-électrique)

5. Stratégies à adopter pour industrialiser le pays

Tableau 2 : Stratégies et actions à mener

Stratégies	Stratégies
Création de zones industrielles	Parcs industriels, zones économiques spéciales)
Investissement dans les infrastructures	Energie, routes, télécoms)
Formation professionnelle et technique	Production de main-d'œuvre qualifiée
Partenariats public-privé (PPP)	Mobilisation des financements

Incitations fiscales et douanières	Code des investissements
Développement durable	Industries propres, respectueuses de l'environnement

- 1. Création de zones industrielles** : parcs industriels, zones économiques spéciales)
- 2. Investissement dans les infrastructures** : énergie, routes, télécoms)
- 3. Formation professionnelle et technique** : production de main-d'œuvre qualifiée
- 4. Partenariats public-privé (PPP)** : mobilisation des financements
- 5. Incitations fiscales et douanières** : code des investissements
- 6. Développement durable** : industries propres, respectueuses de l'environnement

6. Rôle de l'État

- Élaborer une politique industrielle nationale claire
- Protéger les industries locales par des mesures tarifaires intelligentes
- Promouvoir le consommer local
- Renforcer la bonne gouvernance et la sécurité pour attirer les investisseurs

7. Défis à relever

- L'insécurité et les conflits dans certaines régions
- La dépendance à l'aide extérieure
- Le manque de confiance des investisseurs
- La nécessité de réformes structurelles profondes

Conclusion

L'industrialisation est indispensable pour assurer un développement économique durable en République Centrafricaine.

Elle nécessite une volonté politique forte, des investissements stratégiques, et une mobilisation de toutes les forces nationales (État, secteur privé, société civile).

Une RCA industrialisée est une RCA forte, souveraine, créatrice de richesse et d'emplois.

L'AGRO-ALIMENTAIRE ET L'AGRO-BUSINESS

1. Définitions

Agro-Alimentaire : L'ensemble des activités liées à la transformation des produits agricoles en denrées alimentaires prêtes à la consommation (ex : transformation du manioc en farine, production d'huile, conditionnement, yabanda de chenilles en boîte de conserve).

Agro-business : Approche commerciale et industrielle intégrant toutes les étapes depuis la production agricole, la transformation, la commercialisation jusqu'à la distribution des produits agricoles et alimentaires.

2. Situation actuelle en RCA

L'agriculture représente une part importante de l'économie (environ 50% du PIB et plus de 70% des emplois). La majorité de la production est traditionnelle et vivrière, avec peu de transformation locale. L'agro-industrie est peu développée, avec un faible taux de valorisation des produits agricoles. Les infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation sont insuffisantes.

3. Enjeux de l'agro-alimentaire et de l'agro-business

Cette dynamique permet la réduction de la dépendance alimentaire afin de limiter les importations grâce à une meilleure transformation locale. Ceci entraîne :

- Création d'emplois dans les zones rurales et urbaines.
- Amélioration des revenus agricoles par la valorisation et la vente de produits transformés.
- Sécurité alimentaire : diversification des produits alimentaires disponibles.
- Développement rural : création de chaînes de valeur agricoles locales.

4. Perspectives de développement

1) Modernisation de la production agricole

- Introduction de techniques agricoles modernes (mécanisation, irrigation).
- Formation des producteurs aux bonnes pratiques.

2) Développement des unités de transformation

- Construction d'ateliers de transformation (farine, huile, jus, conserves).
- Promotion des petites et moyennes entreprises (PME) agroalimentaires.

3) Amélioration des infrastructures

- Stockage moderne pour limiter les pertes post-récolte.
- Réseaux de transport pour faciliter l'accès aux marchés.

4) Accès au financement

- Crédits adaptés pour les agriculteurs et entrepreneurs agroalimentaires.
- Incitations fiscales et facilités dans le cadre du Code des investissements.

5) Importance de la commercialisation

- Organisation des producteurs en coopératives.
- Développement des circuits courts (marchés locaux, vente directe).
- Exploration des marchés régionaux (CEMAC) et internationaux.

6) Défis à relever

- Faible accès aux technologies et équipements modernes.
- Insécurité dans certaines régions, freinant les investissements.
- Manque de politiques publiques ciblées et de soutien institutionnel.
- Problèmes d'accès au financement.

Conclusion

L'agro-alimentaire et l'agro-business sont des secteurs clés pour le développement économique et social de la RCA. Ils offrent des opportunités majeures pour la création d'emplois, la sécurité alimentaire, et la valorisation des ressources agricoles du pays, à condition de :

- Moderniser la production,
- Structurer la chaîne de valeur,
- Renforcer l'accès aux marchés et au financement,
- Mettre en place un cadre politique favorable.
- Les industries extractives
- La fonderie nationale d'or
- La taillerie nationale de diamants

LE CENTRE COMMERCIAL D'ACHAT ET DE VENTE DES PRODUITS PRECIEUX

1. Définition

Un centre commercial d'achat et de vente des produits précieux est une structure centralisée, publique ou privée, destinée à :

- Acheter, vendre ou échanger des produits miniers de grande valeur (diamants, or, pierres précieuses),
- Contrôler la traçabilité et la légalité de ces produits,
- Réguler le marché intérieur et faciliter l'exportation.

En RCA, ce type de centre serait un levier de transparence, contrôle et développement économique dans le secteur minier.

2. Objectifs principaux

- Lutter contre le commerce illégal (fraude, contrebande, exploitation illicite),
- Réguler les prix selon le marché international,
- Maximiser les recettes de l'État à travers la taxation légale,
- Garantir la traçabilité des produits précieux (certification, origine),
- Créer un espace structuré pour les acteurs du secteur : acheteurs, artisans, exportateurs, banques.

3. Fonctionnement proposé

a) Services inclus dans le centre

- Guichet unique pour les taxes, licences, autorisations,
- Laboratoire d'analyse pour la vérification des métaux précieux,
- Bureau de certification (ex : Processus de Kimberley pour les diamants),
- Espace d'enchères ou de vente directe,
- Bureau de change et service bancaire.

b) Partenaires clés

- Ministère des Mines et de la Géologie,
- Douanes et Trésor public,
- Banques partenaires,
- Coopératives minières et associations d'orpailleurs.

4. Avantages économiques et sociaux

a) Avantage impact attendu

- Augmentation des recettes L'État capte les taxes sur les ventes centralisées,
- Création d'emplois Commerçants, contrôleurs, agents de sécurité, techniciens,
- Renforcement de l'État Plus de contrôle sur le secteur informel
- Crédibilité internationale Respect des normes de traçabilité (ex : ITIE, Kimberley),
- Valorisation locale Favorise la création de bijouteries, raffineries, ateliers.

Tableau 3 : Avantages et impacts attendus du centre commercial d'achat et de vente des produits précieux

Avantage	Impact attendu
Augmentation des recettes	L'État capte les taxes sur les ventes centralisées,
Création d'emplois	Commerçants, contrôleurs, agents de sécurité, techniciens,
Renforcement de l'État	Plus de contrôle sur le secteur informel
Crédibilité internationale	Respect des normes de traçabilité (ex : ITIE, Kimberley),

5. Conditions de succès

- Encadrement légal clair (Code minier, loi sur le commerce),
- Enregistrement obligatoire des acteurs (commerçants, collecteurs, acheteurs),
- Sécurité physique autour et à l'intérieur du centre,
- Campagnes de sensibilisation auprès des exploitants artisanaux,
- Collaboration avec les organisations internationales (Banque mondiale, ONU, CEMAC).

6. Risques à anticiper

- Risque de contournement par les circuits parallèles (marché noir),
- Difficulté à centraliser l'approvisionnement si les zones minières sont éloignées ou en insécurité,
- Corruption possible dans les processus de certification ou d'évaluation,
- Résistance des acteurs habitués aux ventes informelles.

7. Exemple de projet : Bangui ou Berbérati ?

- Bangui : facile à contrôler, proche des institutions, mais éloignée des sites miniers.
- Berbérati ou Bria : plus proche des zones de production, mais plus instable sécuritairement.

Une stratégie décentralisée (plusieurs centres régionaux + un centre national) sera envisagée.

Conclusion

La création d'un centre commercial officiel pour les produits précieux est un outil stratégique pour moderniser, réguler et sécuriser le commerce minier en RCA. Elle permettrait de transformer une richesse brute en richesse structurée, au bénéfice de l'économie nationale et des populations locales. C'est une étape clé vers une gestion transparente et rentable des ressources naturelles.

PLAN NATIONAL D'INDUSTRIALISATION

2026 - 2050

1. Vision à long terme

Faire de la RCA une économie diversifiée, compétitive et durable, où l'industrie joue un rôle majeur dans la création de richesse, d'emplois, et l'amélioration des conditions de vie.

2. Objectifs stratégiques

Tableau 4 : Objectifs et cibles du Plan National d'Industrialisation

Objectifs	Cibles à l'horizon 2050
Augmenter la part de l'industrie dans le PIB	De moins de 10 % à au moins 80 %
Créer des emplois industriels durables	200 000 emplois directs créés
Réduire la dépendance aux importations	Diminution de 50 % des biens manufacturés importés
Valoriser les ressources naturelles	Transformer localement plus de 70 % des matières premières
Développer les infrastructures industrielles	Créer des zones industrielles dans sept (07) régions

3. Axes stratégiques

1) Développement des infrastructures industrielles

- ✓ Construction de zones économiques spéciales (ZES) à Bangui, Berbérati, Bouar, Bria, Bossangoa, Birao, Bambari, Bogangolo, Bangassou, Kémbé, Ndélé, Obo et Kaga-Bandoro,
- ✓ Amélioration des réseaux énergétiques (électricité fiable et durable),
- ✓ Développement des infrastructures logistiques (routes, chemins de fer, ports fluviaux).

2) Promotion des industries clés

- ✓ Agro-industrie : transformation de manioc, cacao, huile, viande,
- ✓ Mines : raffinerie d'or, taillerie de diamants, transformation des minéraux,
- ✓ Bois : sciage, menuiserie, fabrication de meubles,
- ✓ Énergie : raffinage national, énergies renouvelables,
- ✓ Artisanat industriel : textiles, cuir, produits locaux.

3) Renforcement des capacités humaines

- ✓ Création d'écoles techniques et professionnelles spécialisées,
- ✓ Programmes de formation continue pour les travailleurs industriels,
- ✓ Promotion de la formation en gestion et entrepreneuriat industriel.

4) Mobilisation des financements

- ✓ Création d'un Fonds national pour l'industrialisation,
- ✓ Encouragement des investissements étrangers et partenariats public-privé,
- ✓ Facilitation des accès au crédit pour les PME industrielles.

5) Amélioration du cadre juridique et institutionnel

- ✓ Mise à jour du Code des investissements pour inclure des incitations ciblées,
- ✓ Renforcement des mécanismes de contrôle, normes et qualité,
- ✓ Lutte contre la corruption et amélioration de la gouvernance industrielle.

4. Phasage du plan

L'industrialisation de notre pays passe par différentes phases étalées sur une période bien définie avec des actions phares à mettre en œuvre.

Tableau 5. : Différentes étapes d'industrialisation du pays

Phase	Période	Actions clés
Phase 1 : Lancement	2025 – 2030	Diagnostic complet, mise en place des zones industrielles, premières formations, campagnes d'attraction d'investisseurs et début de construction des zones industrielles.
Phase 2 : Expansion	2030 – 2040	Développement massif des industries clés, extension des infrastructures, renforcement des capacités techniques.
Phase 3 : Consolidation	2040 – 2050	Achèvement des infrastructures, diversification industrielle, intégration régionale accrue, innovation technologique.

5. Indicateurs de suivi et évaluation

- ✓ Taux de croissance annuel du secteur industriel,
- ✓ Nombre d'emplois industriels créés,
- ✓ Volume de production industrielle nationale,
- ✓ Part des exportations industrielles dans le total des exportations,
- ✓ Taux de réduction des importations de produits manufacturés,
- ✓ Niveau d'investissement public et privé dans l'industrie

6. Gouvernance du plan

Création d'un Comité national de pilotage de l'industrialisation avec des représentants :

- ✓ Gouvernement (ministères clés),
- ✓ Secteur privé et syndicats,
- ✓ Partenaires techniques et financiers,
- ✓ Mise en place d'un secrétariat permanent chargé du suivi et de la coordination,
- ✓ Rapports annuels publics et consultations régulières avec les parties prenantes.

Conclusion

Le Plan National d'Industrialisation 2026-2050 est un levier essentiel pour transformer l'économie centrafricaine, réduire la pauvreté et assurer un développement durable. Son succès repose sur un engagement politique fort, une mobilisation efficace des ressources et une coordination optimale entre tous les acteurs.

LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES IMMOBILIERES ET ROUTIERES

1. Importance des infrastructures immobilières et routières

- ✓ Infrastructures immobilières : logements, bâtiments industriels, bureaux, entrepôts, centres commerciaux, zones industrielles.
- ✓ Infrastructures routières : routes nationales, provinciales, rurales, voies de transport pour les marchandises et les personnes.

Ces infrastructures sont le socle du développement économique car elles facilitent la mobilité des personnes et des biens, l'implantation et la croissance des entreprises, l'accès aux marchés locaux et régionaux et la création d'emplois dans la construction et la maintenance.

2. État actuel en RCA

On note un déficit important en logements décents avec un faible développement des infrastructures industrielles et commerciales et des besoins en bâtiments publics très significatifs. Le réseau routier est très limité avec des routes souvent en mauvais état, surtout en saison des pluies surplombé par une faible connectivité entre les régions.

3. Objectifs du développement

Tableau 6 : Objectifs du développement des infrastructures routières

Objectif	Description
Développer les zones industrielles	Créer des infrastructures adaptées pour l'industrie
Réhabiliter le réseau routier	Rendre les routes praticables toute l'année
Renforcer la connectivité	Connecter les zones rurales aux centres urbains
Faciliter le commerce	Améliorer la circulation des marchandises et services

4. Actions prioritaires

a) Infrastructures immobilières

- Construction de logements sociaux abordables dans toutes nos villes,
- Aménagement de parcs industriels et commerciaux,
- Développement des bâtiments administratifs modernes pour améliorer les services publics,
- Encouragement des partenariats public-privé pour les projets immobiliers.

b) Infrastructures routières

- Réhabilitation des routes nationales principales ou constructions des routes équivalentes,
- Construction de routes secondaires, d'autoroutes et chemins de fer pour faciliter l'accès aux zones agricoles et minières,
- Mise en place d'un système d'entretien routier régulier à partir de gestion rigoureuse du fonds d'entretien routier,
- Développement de ponts et d'infrastructures complémentaires (stationnements, aires de repos).

c) Financement et partenariats

- Mobilisation des fonds publics (budget national, création ou réorientation des taxes existantes, prêts concessionnels),
- Partenariats avec des bailleurs internationaux (Banque mondiale, BAD, UE),
- Encouragement de l'investissement privé dans les infrastructures,
- Mise en place de mécanismes innovants comme les PPP (partenariats public-privé).

d) Impact attendu

- Réduction des coûts de transport et des pertes de marchandises,
- Accélération du développement industriel et commercial,
- Amélioration de la qualité de vie des populations urbaines et rurales,
- Création d'emplois dans la construction et la maintenance,
- Meilleure intégration économique régionale.

- Défis à surmonter

- Financement insuffisant et mobilisation des ressources,
- Conditions climatiques difficiles (saisons pluvieuses),
- Insécurité dans certaines zones freinant les travaux,
- Coordination institutionnelle et technique des projets.

Conclusion

Le développement des infrastructures immobilières et routières est un levier indispensable pour le développement économique et social de la République Centrafricaine. Il doit être mené dans un cadre stratégique, intégré à la politique industrielle et au développement territorial, en s'appuyant sur la coopération nationale et internationale.

PLAN NATIONAL D'URBANISATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Horizon 2026–2050

L'IMMOBILIER : LES CITES ADMINISTRATIVES

1. Vision générale

Créer des villes inclusives, résilientes, durables et modernes, capables de soutenir le développement économique, social et environnemental du pays, tout en assurant un meilleur équilibre entre les zones urbaines et rurales.

2. Objectifs stratégiques

Tableau 7 : Objectifs du développement des infrastructures immobilières

Objectif	Détail
Développer des villes structurées	Créer un réseau de villes bien planifiées avec des infrastructures de base
Réduire l'urbanisation anarchique	Lutter contre les bidonvilles, l'occupation illégale et les constructions non réglementées
Moderniser les infrastructures	Routes, assainissement, éclairage public, logements, équipements sociaux
Favoriser l'urbanisation durable	Intégrer l'environnement, le climat et la qualité de vie urbaine
Aménager le territoire	Décentraliser les services pour éviter la surconcentration à Bangui

3. Zones cibles et priorités territoriales

1) Pôles urbains stratégiques à développer

Bangui (capitale : à restructurer, désengorger)

- Sud-Ouest
- Centre
- Ouest
- Est
- Nord

2) Hiérarchisation urbaine à créer

- Métropoles régionales,
- Villes secondaires (Sous-préfectures),
- Petites agglomérations rurales organisées (Villages)

PLAN D'AMENAGEMENT URBAIN DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1. Axes d'intervention

Ce plan est un outil essentiel pour organiser l'espace urbain, encadrer le développement des villes, améliorer le cadre de vie, et soutenir les objectifs du Plan national d'urbanisation 2025–2050.

2. Définition

Un Plan d'Aménagement Urbain (PAU) est un document de planification spatiale qui définit l'organisation d'une ville ou d'une agglomération à court, moyen et long terme. Il détermine les zones d'habitat, d'activités, d'équipements, de circulation, d'espaces verts et de services.

3. Objectifs généraux

Tableau 8 : Objectif principal du plan d'aménagement urbain et actions à mener

Objectif principal	Détails
Structurer l'espace urbain	Définir une organisation logique et fonctionnelle de la ville
Lutter contre l'urbanisation anarchique	Encadrer les constructions, éviter les quartiers spontanés illégaux.
Faciliter la mobilité	Développer des voiries planifiées, faciliter les transports publics.
Préserver l'environnement	Intégrer les zones naturelles, lutter contre les risques (inondations)
Préserver l'environnement	Intégrer les zones naturelles, lutter contre les risques (inondations)

4. Étapes d'élaboration du PAU

a) Diagnostic urbain

- ✓ Étude de la population, des besoins en logements, en transport, en services,
- ✓ Cartographie des infrastructures existantes,
- ✓ Analyse des risques (érosion, inondations, insécurité foncière...),
- ✓ Consultation de la population et des acteurs locaux.

5. Zonage fonctionnel

a) Définition des zones selon les usages

Tableau 9 : Type de zone et fonctions

Type de zone	Fonction
Zone d'habitat	Quartiers résidentiels (logements sociaux, privés, collectifs...)
Zone économique	Marchés, commerces, industries, artisanat
Zone administrative	Bâtiments publics, institutions
Zone d'équipements collectifs	Écoles, hôpitaux, stades, lieux de culte
Zone verte	Espaces publics, forêts urbaines, jardins, aires de jeux, piscines communale
Zone de voirie	Routes principales, secondaires, transports publics

6. Planification des infrastructures

- ✓ Voirie : axes routiers structurants, pistes secondaires, parking,
- ✓ Réseaux : eau potable, électricité, assainissement, gestion des déchets,
- ✓ Transports : gares routières et ferroviaires, mobilité douce (piétons, vélos).

7. Sécurité et résilience

- ✓ Définition des zones à risques à éviter ou à aménager (zones inondables, instables),
- ✓ Intégration des normes de construction,
- ✓ Prévision des services d'urgence (casernes, centres de secours).

8. Mise en œuvre et gestion

Tableau 10 : Action à mettre en œuvre et sa description

Action	Description
Cadastre	Créer ou moderniser le cadastre pour la gestion du foncier.
Réglementation	Définir un règlement d'urbanisme pour contrôler les constructions
Phasage	Aménagement par étapes (court, moyen, long terme).
Suivi	Création d'une cellule municipale ou préfectorale de suivi de l'aménagement.

9. Exemples d'actions concrètes à intégrer

- ✓ Crédit à la création d'un nouveau quartier résidentiel planifié (lotissement),
- ✓ Aménagement d'un centre administratif et commercial,
- ✓ Réhabilitation d'un quartier ancien (voirie, drainage, éclairage),
- ✓ Construction de bassins de rétention pour la prévention des inondations,
- ✓ Intégration de zones tampons vertes pour la ventilation urbaine

10. Résultats attendus

Tableau 11 : Résultats attendus et impacts sur la société

Résultat	Impact
Ville bien organisée	Accès équitable aux services et aux logements
Urbanisme durable	Moins d'impact sur l'environnement
Mobilité facilitée	Circulation fluide, accès aux transports
Foncier sécurisé	Moins de conflits et d'occupation illégale
Base pour les investissements	Attractivité renforcée pour les projets publics et privés

Conclusion

Le Plan d'Aménagement Urbain est une colonne vertébrale du développement urbain en RCA. Il permet de penser la ville de demain, avec des espaces mieux structurés, inclusifs, sûrs et durables. Il est à intégrer dans une politique nationale cohérente et appuyée par la décentralisation et la participation citoyenne.

- ✓ Un exemple de PAU spécifique à une ville (Bangui, Berbérati, Bouar, Bossangoa, Bangassou, Bambari, Obo, Birao, Ndélé, Bogangolo, Damara),
- ✓ Une fiche de projet PAU à soumettre aux autorités locales ou partenaires,
- ✓ Études de faisabilité du plan national d'urbanisation,
- ✓ Études de Faisabilité du Plan National d'Urbanisation de République Centrafricaine

CONTEXTE DE LA CROISSANCE NATIONALE ET ETUDES DE FAISABILITE

La croissance démographique et l'urbanisation rapide en République Centrafricaine imposent la nécessité d'élaborer un Plan National d'Urbanisation (PNU) cohérent, durable et inclusif. Ce plan vise à organiser l'espace urbain à l'échelle nationale, en harmonisant le développement des villes, infrastructures et services publics.

1. Objectifs des études de faisabilité

- ✓ Analyser l'état actuel et les dynamiques d'urbanisation (données démographiques, foncières, économiques),
- ✓ Identifier les besoins en infrastructures urbaines (logements, routes, eau, électricité, assainissement),
- ✓ Étudier la capacité des territoires à accueillir la croissance urbaine (zones constructibles, contraintes environnementales),
- ✓ Élaborer des scénarios d'aménagement et d'occupation du sol à court, moyen et long terme,
- ✓ Évaluer les impacts sociaux, environnementaux et économiques des propositions,
- ✓ Proposer un cadre réglementaire et institutionnel pour la mise en œuvre du PNU.

2. Composantes principales de l'étude

Tableau 12 : Composantes principales de l'étude et description des actions

Composante	Description détaillée
Diagnostic territorial	Analyse des villes principales, réseaux, dynamiques socio-économiques
Collecte de données géospatiales	Cartographie SIG, imagerie satellite, topographie urbaine

Étude des infrastructures	Réseaux de transport, eau, énergie, assainissement, équipements publics
Analyse foncière et réglementaire	Cadre légal, foncier, droits d'occupation et conflits éventuels
Modélisation et scénarios d'urbanisation	Scénarios à 5, 10, 20 ans selon croissance projetée
Étude environnementale et sociale	Impacts environnementaux, déplacements de populations
Propositions de politiques et cadre institutionnel	Gouvernance urbaine, partenariats publics-privés
Plan d'action et phasage	Priorisation des actions, calendrier de mise en œuvre

3. Profil de l'équipe d'étude

- ✓ Urbanistes et planificateurs territoriaux,
- ✓ Géomaticiens et spécialistes SIG,
- ✓ Ingénieurs infrastructures urbaines,
- ✓ Économistes urbains,
- ✓ Experts en environnement et gestion foncière,
- ✓ Sociologues et spécialistes des consultations publiques

4. Durée estimée de la mission

La mission d'étude se déroulera en 8 à 10 mois, répartis en :

- ✓ 3 mois : collecte des données et diagnostic,
- ✓ 3 mois : modélisation et scénarios,
- ✓ 2 mois : consultations et analyses environnementales/sociales,
- ✓ 2 mois : rédaction du rapport final et plan d'action.

5. Budget estimatif des études de faisabilité du PNU

Tableau 13 : Budget estimatif de l'étude de faisabilité du Plan National d'Urbanisation de la République Centrafricaine

Poste budgétaire	Unité	Coût estimatif (USD)
Ressources humaines		
Chef de projet urbaniste	Forfait (8 mois)	45 000
Urbanistes / planificateurs (2 experts)	Forfait	50 000
Géomaticien / SIG	Forfait	20 000
Ingénieur infrastructures urbaines	Forfait	25 000
Économiste urbain	Forfait	20 000
Expert environnement et social	Forfait	25 000
Sociologue / spécialiste consultation	Forfait	15 000
Sous-total RH	200 000	
Logistique et terrain		
Missions terrain (transport, hébergement)	6 experts x 40 j	30 000
Équipements (GPS, drones, collecte de données)	Forfait	10 000
Acquisition données SIG et imagerie satellite	Forfait	10 000
Sous-total logistique	50 000	
Études spécifiques		

Analyse environnementale et sociale (EIES)	Forfait	15 000
Étude réglementaire et foncière	Forfait	10 000
Modélisation et scénarios d'urbanisation	Forfait	15 000
Sous-total études spécifiques		40 000
Rédaction et communication		
Rapport préliminaire et final	Rédaction & impression	5 000
Organisation d'ateliers de consultation	3 ateliers	5 000
Sous-total communication		10 000
Imprévus	10%	30 000
TOTAL ESTIMATIF		≈ 330 000 USD

6. Livrables attendus

- ✓ Rapport de diagnostic territorial complet,
- ✓ Cartes SIG détaillées et base de données géospatiale,
- ✓ Scénarios d'aménagement et d'urbanisation,
- ✓ Étude d'impact environnemental et social validée,
- ✓ Proposition de cadre réglementaire et institutionnel,
- ✓ Plan d'action stratégique pour mise en œuvre du PNU,
- ✓ Rapport final et présentation aux parties prenantes

7. Recommandations pour la réussite

- ✓ Associer les collectivités locales et communautés dès la phase diagnostic,
- ✓ Intégrer la dimension climatique et résilience urbaine,
- ✓ Favoriser une approche participative par ateliers et consultations.,
- ✓ Coordonner le PNU avec les plans sectoriels (transport, logement, environnement),
- ✓ Prévoir un suivi-évaluation post-étude.

NB : Ce budget est indicatif et peut varier selon la taille des zones urbaines étudiées et la complexité des analyses. C'est pourquoi, il a été pris en compte une marge de 5 à 10 % pour imprévus. Le budget inclut la participation de plusieurs experts multidisciplinaires ainsi que la collecte de données sur le terrain.

PLAN NATIONAL DE VOIRIES URBAINES ET NATIONALES - RCA (2026–2050)

Tableau 14 : Objectif et description du plan national des voiries urbaines et nationales

Objectif	Détail
Connecter le territoire	Relier toutes les régions à la capitale et entre elles
Structurer les villes	Organiser la circulation, désenclaver les quartiers
Stimuler l'économie	Réduire les coûts de transport, faciliter l'accès aux marchés
Appuyer l'industrialisation	Créer des corridors pour les zones industrielles et minières
Sécuriser la mobilité	Diminuer les accidents, améliorer l'accès aux services

1. Études de faisabilité routières / autoroutières

Tableau 15 : Budget estimatif d'études de faisabilités des voies routières et voies navigables

Poste budgétaire	Unité	Coût estimatif (USD)
Ressources humaines		
Ingénieur chef de projet (6–8 mois)	Forfait	40 000
Topographe / Géomètre	Forfait	20 000
Économiste du transport	Forfait	118 000

Expert environnement / social	Forfait	22 000
Technicien SIG / Cartographe	Forfait	15 000
Assistant local / interprète	Forfait	5 000
Sous-total RH	120 000	
Logistique et terrain		
Transport (véhicules 4x4, carburant et location)	4 mois	12 000
Équipements topographiques / GPS / drones	Achat / location	8 000
Missions de terrain / hébergement	6 personnes x 30 j	18 000
Cartes SIG, imagerie satellite	Achat de données	5 000
Sous-total logistique	43 000	
Études techniques et modélisations		
Logiciels / licences d'ingénierie	Forfait	7000
Simulations géotechniques / hydrauliques	Forfait	5000
Analyse coût-bénéfice et modélisation trafic	Forfait	5000
Sous-total technique	17 000	
Production des livrables		

Rédaction rapports (préliminaire + final)	Impression / édition	3 000
Présentation restitution (atelier)	Organisation	5 000
Sous-total livrables	8 000	
Imprévus	10 %	18 800
Total estimatif par corridor routier	≈ 206 800 USD	

2. Études de faisabilité ferroviaires (par corridor de 200–300 km)

Tableau 16 : Budget estimatif d'études de faisabilités des voies ferroviaires

Poste budgétaire	Unité	Coût estimatif (USD)
Ressources humaines		
Chef de projet ferroviaire	Forfait	50 000
Ingénieur ferroviaire	Forfait	30 000
Spécialiste structures / ouvrages d'art	Forfait	20 000
Expert EIES ferroviaire	Forfait	25 000
Économiste des infrastructures / PPP	Forfait	25 000
Géomaticien / SIG	Forfait	15 000
Sous-total RH	165 000	
Logistique et terrain		

Campagne de levé topographique détaillée		20 000
Équipements spécialisés ferroviaires		12 000
Déplacements terrain (logistique lourde)	6 personnes x 40 j	22 000
Données cartographiques / satellites		7 000
Sous-total logistique	61 000	
Modélisation et simulations ferroviaires		
Modèles de trafic ferroviaire	Forfait	10 000
Estimation du volume marchandises / passagers	Forfait	7 000
Analyse coût-bénéfice détaillée	Forfait	10 000
Étude de montage financier (PPP, concession)	Forfait	8 000
Sous-total technique	35 000	
Production des livrables		
Rapport final ferroviaire (technique + EIES)	Rédaction, édition	5 000
Atelier national de validation	Organisation	5 000
Sous-total livrables	10 000	
Imprévus	10 %	
Total estimatif par corridor ferroviaire	≈ 298 100 USD	

3. Résumé budgétaire global estimatif

Tableau 17 : Synthèse des budgets estimatifs pour les études
De faisabilité

Type d'étude	Coût unitaire estimé (USD)
Étude faisabilité routière et navigable	180 000 – 200 000
Étude faisabilité autoroutière	200 000 – 250 000
Étude faisabilité ferroviaire	250 000 – 300 000

NB : Le tableau du résumé budgétaire estimatif est présenté ici sous forme d'intervalle tenant compte des imprévus techniques estimé entre 5 à 10 %, de la TVA / fiscalité locale applicable.

4. Priorisation des corridors à étudier.

- Les zones industrielles, les zones résidentielles)
- Les ponts et chaussées
- Les routes
- Les autoroutes

Modernisation des transports : Plan National de Transport Aérien et Terrestre (PNTAT) 2026–2050

1. Vision stratégique

Connecter la République Centrafricaine à elle-même et au monde, en modernisant ses réseaux de transport pour impulser le développement économique, social et territorial durable est une priorité intangible. Notre ambition est de positionner la RCA comme un hub logistique régional, notamment pour les échanges avec la CEMAC et la CEEAC.

5. Objectifs globaux

- Faciliter la mobilité des biens et des personnes sur tout le territoire national,
- Réduire les coûts logistiques et améliorer l'intégration régionale,
- Renforcer la sécurité, la résilience et la durabilité des transports.

6. Composante I : Transport aérien

a) Objectifs spécifiques

- Moderniser les aéroports et installations aériennes ?
- Développer la connectivité intérieure et régionale ?
- Promouvoir une compagnie nationale ou des partenariats aériens durables.

7. Actions prioritaires

Tableau 18 : Description des actions à mener et la projection

Action	Détail	Horizon
Réhabilitation de l'aéroport international de Bangui et de Béréngo	Allongement de piste, sécurité, aérogare moderne	2026–2027
Modernisation de 8 aéroports régionaux	Bouar, Berbérati, Bambari, Bria, Bossangoa, Ndélé, Obo, Birao	2026–2027
Création d'une compagnie aérienne nationale	Partenariat public-privé (PPP) ou joint-venture	2026–2029
Accords aériens régionaux	Harmonisation des ciels ouverts en Afrique centrale	2026–2030

8. Composante II : Transport terrestre

a) Objectifs spécifiques

- Désenclaver les régions rurales et frontalières,
- Promouvoir un réseau routier national fiable et durable,
- Initier un réseau ferroviaire régional et minier.

9. Actions prioritaires

a) Routier

Tableau 19 : Description des actions à mener et la projection

Action	Détail	Horizon
Réhabilitation des corridors stratégiques	Bangui-Garoua-Boulaiï, Bangui-Sibut-Bria	2026–2032
Construction d'autoroutes nationales	Bangui-Garoua-Boulais, Bangui-Sibut-Bria-Sido Bangui-Sibut-Bambari-N'délé-Birao Bangui-Sibut-Bambari-Bangassou-Zémio-Obo-Bambouti Bangui-Damara-Bogangolo-Bouca-Batangafo Bangui-Boali-Bossembélé-Bossangoa-Paoua-Bocaranga-Paoua-Moyen Sido Bangui-Mbaiki-Carnot-Berbérati-Gamboula	

Entretien structuré du réseau rural	Dotation de toutes les préfectures (Directions préfectorales des Travaux Publics) des engins de génie civil	2026–2028
Mise en place de stations de pesage	Contrôle des charges et sécurité	2026–2030

b) Ferroviaire

Tableau 20 : Description des actions à mener et la projection

Action	Détail	Horizon
Étude de faisabilité chemin de fer	Liaison stratégique vers le Cameroun, le Soudan et le Congo	
Projet ferroviaire minier Bria–Ndélé–Bangui–Boda-Bambari–Bakouma	Transport de ressources minières vers l'export	2028–2035
Cadre légal et partenariat ferroviaire	PPP, gestion et entretien du réseau	2026–2029

10. Composante III : Transports urbains

- Création d'autorités locales de mobilité urbaine (AMU),
- Déploiement de bus urbains publics et privés (Bangui, Berbérati, Bambari),
- Numérotation, signalisation, régulation des taxis, motos et bus,
- Réhabilitation des gares routières et organisation des flux de transport.

11. Cadre institutionnel et réglementaire

Tableau 20 : Cadres réglementaires

Action	Contenu
Révision ou rédaction du Code des Transports	Harmonisation avec les normes CEMAC, OACI et Union Européenne
Création ou actualisation de l'Autorité nationale des transports multimodaux (ANTM)	Coordination aérien, routier, ferroviaire
Révision du mode de fonctionnement du Fonds d'entretien routier et mise en place Fonds d'entretien portuaire et aéroportuaire	Financement pérenne par taxes carburant et péages, navigation et stationnement aérien et fluvial.

12. Calendrier indicatif de mise en œuvre (2025–2040)

Tableau 21 : Différentes phases, description des actions à mener et la projection

Phase	Durée	Activités
Phase 1	2025–2028	Études, réhabilitation d'urgence, mise à niveau réglementaire
Phase 2	2026–2035	Déploiement infrastructures majeures, PPP, lancement ferroviaire
Phase 3	2035–2040	Entretien, expansion du réseau, intégration régionale totale

13. Budget prévisionnel global (estimation indicative)

Tableau : Budget estimatif pour les études et le développement des voies de communications aériennes et terrestres

Secteur	Montant estimé (USD)
Transport aérien	300 – 400 millions
Réseau routier national et autoroutes	1 – 1,5 milliard
Ferroviaire (études + mise en œuvre partielle)	500 – 800 millions
Transports urbains	100 – 150 millions
Total estimatif	≈ 2 – 3 milliards USD

14. Sources de financement envisagées

Tableau 22 : Identification et description des sources des ressources financières nécessaires à la transformation de notre pays

Source	Description
État centrafricain	Ressources générées par : Les industries extractives étatiques (Or, diamant, uranium). Les produits agricoles (Coton, café, blé, cacao, maïs, ananas, arachides...). Les industries forestières (Bois, réserves de forêts par les fonds verts). Injection des capitaux dans les banques de la place afin d'utiliser les dividendes pour les investissements.

	Création des banques nationales d'investissements à capitaux mixtes (70% État et 30% ouverts aux opérateurs économiques locaux ou étrangers)
BAD, Banque mondiale, UE, Fonds Saoudien, Chine	Constitution des réserves d'or sous forme de lingots servant de garanties pour les levés des fonds sur le marché financier international
Partenariats public-privé (PPP)	Signature des contrats équitables avec les partenaires selon la charte des investissements et la loi sur le PPP Mise à la disposition des garanties par l'État
Fonds climatiques pour mobilité durable	Fonds verts

15. Indicateurs de résultats clés (2025–2040)

Tableau 23 : Les indicateurs de performances pour la transformation de notre pays

Indicateur	Cible
% de routes bitumées	5% → 25%
Temps de transport Bangui vers les autres villes ou pays voisins	3 jours → 10 heures
Taux de couverture transport urbain (Bangui et les grandes villes)	15% → 80%
Volume fret ferroviaire annuel	0 → 2 millions de tonnes
Plan et taux d'Investissement Prioritaire et en PPP	2026–2030

16. Étapes clés

1. Validation technique du plan par les ministères sectoriels.
2. Organisation d'une table ronde des bailleurs pour financement.
3. Lancement des TDR pour les études de faisabilité (routes, aéroports, rail).
4. Création d'un Comité national de pilotage du PIP ou cellule développement.
5. Mise en place d'un système de suivi-évaluation trimestriel.

LE SECTEUR SOCIAL :

PLAN NATIONAL DE PROTECTION

ET D'ACTION SOCIALE (PNPAS)

« Ne laisser personne pour compte »

1. Vision

Assurer une protection sociale universelle, équitable et durable, qui garantit à chaque citoyen en particulier les plus pauvres et vulnérables, un accès aux droits fondamentaux :

- Éducation,
- Santé,
- Logement,
- Emploi,
- Nutrition,
- Dignité.

2. Objectifs généraux

- Réduire la pauvreté extrême et l'exclusion sociale ?
- Renforcer la résilience des ménages vulnérables face aux crises (conflits, climat, épidémies) ?
- Promouvoir l'inclusion sociale, économique et territoriale ?
- Structurer un filet de sécurité social national et durable.

3. Axes stratégiques de la politique sociale

1) Axe 1 : Identification et ciblage des ménages pauvres

- Mise en place d'un registre social national interconnecté (base de données unifiée),
- Enquêtes de vulnérabilité communautaire et cartographie de la pauvreté,
- Collaboration avec les communes et leaders locaux.

2) Axe 2 : Transferts monétaires et aides sociales

- Instauration de transferts sociaux conditionnels et non-conditionnels (argent, bons alimentaires),
- Revalorisation des salaires, pensions et bourses d'études
- Soutien aux personnes âgées sans pension, orphelins, handicapés et femmes chefs de ménages,
- Mobilisation de fonds pour un programme national de transferts sociaux (Couverture Maladie Universelle, Allocation Minimum d'Insertion).

3) Axe 3 : Accès équitable aux services sociaux de base

- Gratuité ou subvention des soins de santé essentiels pour les plus démunis,
- Cantines scolaires dans les zones à forte insécurité alimentaire,
- Construction de logements sociaux à prix subventionnés,
- Scolarisation universelle et gratuite jusqu'au niveau secondaire.

4) Axe 4 : Autonomisation économique et inclusion productive

- Création de programmes de formation professionnelle et insertion des jeunes vulnérables,
- Accès au micro-crédit pour les femmes et groupes marginalisés,
- Promotion du travail décent dans les zones rurales et périurbaines.

5) Axe 5 : Cadre institutionnel et financement

- Création d'un Fonds national de solidarité sociale,
- Mise en place d'un Ministère délégué à la solidarité et à la cohésion sociale, ou renforcement du ministère existant,
- Coordination avec les partenaires techniques et financiers (PTF) : PNUD, UNICEF, Banque Mondiale, PAM, etc.

4. Indicateurs de résultats à l'horizon 2035

Tableau 24 : Indicateurs des résultats attendus dans le cadre de la transformation des conditions sociales.

Indicateur	Situation actuelle (2024)	Cible (2035)
Population vivant sous le seuil de pauvreté	70 %	45 %
Ménages recevant un transfert social régulier	< 2 %	20 %
Taux de scolarisation des filles en milieu rural	38 %	80 %
Accès gratuit aux soins de santé de base pour les indigents	12 %	65 %
Nombre de jeunes insérés dans des emplois via les programmes sociaux	< 5 000	100 000

5. Budget indicatif 2025–2030

Tableau 25 : Estimation du budget

Volet	Estimation (USD)
Mise en place du registre national social	5 M
Programme de transferts monétaires (5 ans)	120 M
Cantines scolaires et nutrition infantile	30 M
Santé pour les plus démunis	50 M
Formation et insertion professionnelle	40 M
Fonctionnement, suivi-évaluation	10 M
Total estimé sur 5 ans	≈ 255 millions USD

6. Étapes de mise en œuvre

Tableau 26 : Étapes de mise en œuvre de cette transformation attendue

Étape	Période
Adoption de la stratégie nationale de protection sociale	2026
Lancement du registre social et ciblage pilote	2027
Démarrage des programmes de transferts sociaux	2026
Extension progressive à l'échelle nationale	2027–2030
Évaluation à mi-parcours	2029

7. Partenariats clés à mobiliser

- Internationaux : Banque Mondiale (ASP), UNICEF, PAM, PNUD, UE, USAID.
- Nationaux : Ministères sectoriels (Affaires sociales, Santé, Éducation, Emploi), collectivités locales.
- Société civile : ONG locales et internationales.
- Secteur privé : mécénat social, cofinancement, RSE.

DEFENSE

PLAN NATIONAL DE DEFENSE DU TERRITOIRE (PNDT)

1. Objectif stratégique global

Assurer la défense intégrale du territoire national par une armée républicaine, professionnelle, équipée, présente sur l'ensemble du territoire, en coordination avec les forces de sécurité intérieure, les partenaires régionaux et internationaux, et les communautés locales.

2. Axe 1 : Réorganisation des Forces Armées Centrafricaines (FACA)

- Modernisation du commandement militaire avec une structure pyramidale claire Terre-Air-Amphibie avec les trois États-Majors et un État-Major Général des Armées,
- Réhabilitation et construction de casernes dans chaque région militaire,
- Redéploiement en urgence des FACA dans toutes les préfectures,
- Création d'une Direction Générale de l'Armement (DGA),
- Renforcement de l'Autonomie financière de la Défense,
- Création d'une réserve territoriale militaire (anciens soldats et volontaires).

3. Axe 2 : Renforcement des capacités opérationnelles

- Acquisition d'équipements modernes adaptés aux réalités nationales (véhicules blindés légers, Véhicule de transport de troupes, véhicules de liaison et d'appui, caméras et drones de surveillance, systèmes de communication, logistique),
- Renforcement de la logistique : transport aérien tactique, carburant, vivres, munitions, missiles sol-sol, sol-air, drones de combats, avion de chasse, hélicoptères...
- Mise en place d'un centre national d'entraînement militaire.

4. Axe 3 : Sécurité des frontières et lutte contre les groupes armés

- Création de zones de défense frontalières permanentes (Nord, Est, Sud-Est),
- Déploiement de bataillons mobiles interarmes dans les zones à risques, (notamment Haute-Kotto, Vakaga, Mbomou, Ouham, Ouham-Péndé),
- Surveillance par drones et unités spécialisées dans les patrouilles transfrontalières.

5. Axe 4 : Coopération régionale et internationale

- Coopération militaire avec les pays voisins (Tchad, Soudan, Cameroun, RDC),
- Renforcement de la collaboration avec l'Union africaine, CEMAC, ONU et les autres puissances,
- Intégration dans des dispositifs de sécurité collective régionale (ex : Force Africaine en Attente).

6. Axe 5 : Civilo-militaire et protection des populations

- Sensibilisation des populations à la cohabitation avec les forces de défense,
- Création de unités civilo-militaires de soutien au développement local,
- Appui aux actions de secours, déminage, sécurité humanitaire.

7. Composantes du Plan

1) Infrastructures

- Construction / réhabilitation de 20 bases militaires préfectorales,
- Construction d'un nouveau bâtiment de l'État-Major Général des Armées et ceux des trois États-Majors Terre-Air-Amphibie
- Création d'un quartier général national moderne à Bangui,
- Développement d'un réseau sécurisé de communication militaire,
- Développement d'un réseau sécurisé de renseignements militaires.

2) Formation

- Réforme des écoles militaires : recrutement, doctrine, discipline, leadership,
- Crédit d'une Académie militaire nationale pour les officiers des trois armées,
- Réouverture de l'École Militaire des Enfants de Troupe,
- Crédit d'Application des différentes armes, de capitainerie, l'État-Major, du Cours International de Défense et d'une École de Service de Santé des Armées,
- Renforcement des partenariats avec les écoles militaires africaines et européennes, Asiatiques et Américaine.

3) Renseignement

- Création d'une Direction centrale du renseignement militaire (DCRM),
- Coopération étroite avec les forces de sécurité intérieure (Gendarmerie, Police, DGPC),
- Renforcement du cyber-renseignement et lutte contre les menaces hybrides.

8. Calendrier de mise en œuvre – 2025 à 2040

Tableau 27 : Calendrier de mise en œuvre

Période	Objectifs clés
2025–2027	Réforme du commandement, planification stratégique, création d'unités prioritaires
2028–2032	Redéploiement progressif sur l'ensemble du territoire, montée en puissance logistique
2033–2040	Souveraineté complète, force de dissuasion régionale, autonomie opérationnelle

9. Budget indicatif (2026–2030)

Tableau 28 : Estimation du budget pour la modernisation de la Défense nationale

Composante	Montant estimé (USD)
Infrastructures militaires	120 millions
Équipements et logistique	200 millions
Formation et recrutement	50 millions
Renseignement, communication, cyberdéfense	30 millions
Coordination civilo-militaire et développement	20 millions
Total estimatif (première phase 2026–2030)	≈ 420 millions USD

10. Cadre institutionnel et juridique

- Révision du Code de la défense nationale,
- Renforcement du contrôle parlementaire sur le budget de défense,
- Allocation des fonciers miniers et des domaines de la Défense Nationale,
- Renforcement du Conseil supérieur de défense nationale, sous l'autorité du Président de la République.

11. Indicateurs de performance (exemples)

Tableau 29 : Les objectifs et indicateurs de performance

Indicateur	Objectif 2030
Taux de couverture territoriale par les FACA	100 %
Nombre de casernes et postes militaires actifs	80
Taux de satisfaction de la population sur la sécurité	> 90 %
Réduction des incursions de groupes armés transfrontaliers	100 %.

LES ÉCOLES :

PROPOSITION DE PLAN NATIONAL DE FORMATION MILITAIRE (PNFM)

1. Objectifs généraux

- Professionnaliser et moderniser les forces armées ?
- Assurer une formation initiale solide et une montée en compétence continue,
- Garantir l'adaptabilité des forces aux missions variées (défense nationale, maintien de la paix, sécurité intérieure),
- Promouvoir les valeurs républicaines, l'éthique militaire et le respect des droits humains.

2. Formation initiale

a) Formation des militaires du rang

- **Durée :** 3 à 6 mois
- **Contenu :** discipline militaire, maniement des armes, tactiques de base, condition physique, droit militaire.
- **Objectif :** produire des soldats capables de mener des opérations simples et d'intégrer une unité.

b) Formation des sous-officiers

- **Durée :** 6 à 12 mois
- **Contenu :** leadership, commandement d'une section, techniques avancées de combat, maintenance de matériel, gestion logistique.
- **Objectif :** former des cadres intermédiaires aptes à commander des petites unités.

c) Formation des officiers

- **Durée :** 1 à 3 ans (selon la filière)
- **Contenu :** tactique, stratégie, commandement, gestion de crise, relations internationales, droit des conflits armés.
- **Objectif :** former les cadres supérieurs et dirigeants militaires.

d) Formation continue et spécialisée

- Formations techniques (transmissions, génie, médical, logistique).
- Formations en intelligence militaire et sécurité.
- Formations aux opérations de maintien de la paix.
- Formations à la gestion de crise et au renseignement.
- Stages internationaux pour échanges et montée en compétences.

3. Création des écoles militaires

1) École Militaire de Formation Initiale (EMFI)

- **Fonction :** Formation de base pour les militaires du rang.
- **Localisation :** Capitale (Bangui, Béréngó, Bouar, Bambari, Birao, Obo).
- **Durée :** 3-6 mois.

2) École de Sous-Officiers (ESO)

- **Fonction** : Formation initiale et continue des sous-officiers.
- **Localisation** : Centre militaire principal (Bangui et Bouar).
- **Durée** : 6-12 mois.

3) École des Officiers (EO)

- **Fonction** : Formation initiale des officiers par voie directe.
- **Durée** : 2-3 ans.
- **Contenu** : tactique, commandement, stratégie.

4) Centre de Formation Technique et Spécialisée (CFTS)

- **Fonction** : Formations spécialisées (transmissions, génie, logistique, médecine militaire).
- **Durée** : Variable selon la spécialité (1- 8 ans).

5) Centre de Formation au Maintien de la Paix (CFMP)

- **Fonction** : Formation spécifique aux missions internationales de maintien de la paix.
- **Partenariats** : ONU, partenaires étrangers.

4. Gouvernance et pilotage

- Direction de la Formation Militaire au sein du Ministère de la Défense.
- Coordination avec les partenaires internationaux.
- Suivi et évaluation régulière des programmes.
- Mise en place d'un système d'accréditation et de certification des formations.

5. Calendrier de mise en œuvre (exemple sur 5 ans)

Tableau 30 : Proposition de calendrier de mise en œuvre

Année	Action principale
1	Diagnostic des besoins, définition des curricula, création EMFI
2	Lancement ESO, recrutement et formation premiers sous-officiers
3	Création EO, premières promotions officiers
4	Mise en place CFTS, début formations spécialisées
5	Centre Maintien de la Paix opérationnel, internationalisation des formations

6. Composition de l'État-Major

a) État-major par type d'Armée :

- Terre
- Air
- Amphibie

b) État-Major Général des Armées

SECURITE PLAN NATIONAL DE SECURITE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1. Objectifs stratégiques

1. Renforcer la sécurité intérieure et extérieure afin de garantir la protection des citoyens, des biens et des infrastructures critiques.
2. Moderniser les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) en professionnalisa nt les FDS, améliorant leur équipement et leur déploiement sur l'ensemble du territoire.
3. Assurer la gouvernance et l'État de droit à travers le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires, la promotion de la transparence et la lutte absolue contre l'impunité.
4. Promouvoir la coopération régionale et internationale à travers la collaboration avec les pays voisins et les partenaires internationaux pour lutter contre les menaces transnationales.
5. Assurer la résilience face aux crises par le développement des mécanismes de gestion des crises, y compris les catastrophes naturelles et les pandémies.

2. Axes stratégiques

1) Renforcement des capacités des FDS

a) Formation et équipement :

- Mettre en place des programmes de formation continue pour les FDS,
- Acquérir des équipements modernes et adaptés.

b) Infrastructure :

- Construire et réhabiliter des casernes, des postes de police et des brigades de gendarmerie modernes dans les zones stratégiques.

c) Déploiement territorial :

- Assurer une présence effective des FDS dans toutes les régions, en particulier les zones rurales et frontalières.

3. Réforme du secteur de la sécurité

Réorganisation : Mettre en œuvre la stratégie nationale de défense validée en octobre 2024, axée sur le concept d'armée de garnison et la création de six zones de défense.

Démilitarisation : Appliquer la stratégie de démilitarisation des établissements pénitentiaires pour améliorer les conditions de détention et la réinsertion des détenus.

Renforcement de la justice : Moderniser le système judiciaire pour assurer une justice équitable et rapide.

4. Coopération régionale et internationale

Partenariats : Renforcer les partenariats avec les pays voisins, l'Union africaine, l'Union européenne, la Fédération de Russie, la Chine, l'Asie, le moyen orient et les Nations Unies.

Partage d'informations : Mettre en place des mécanismes de partage d'informations et de coordination pour lutter contre les menaces transnationales.

Formation et assistance technique : Bénéficier de programmes de formation et d'assistance technique pour renforcer les capacités nationales.

5. Gestion des crises et résilience

Planification : Élaborer des plans nationaux de gestion des crises, y compris des plans de contingence pour les catastrophes naturelles et les pandémies.

Infrastructure : Renforcer les infrastructures critiques, telles que les hôpitaux, les routes et les systèmes de communication.

Sensibilisation : Mener des campagnes de sensibilisation pour préparer la population aux risques et aux mesures de prévention.

6. Estimation budgétaire

1) Budget global estimé

Selon le Plan National de Développement (PND) 2024–2028, les besoins de financement pour la mise en œuvre du plan sont estimés à 7040 milliards de FCFA (environ 12,8 milliards USDF).

2) Répartition sectorielle estimée

Tableau 31 : Répartition sectorielle du budget de la Défense

Secteur	Montant estimé (FCFA)
Renforcement des FDS	1 500 milliards
Réforme du secteur de la sécurité	1 000 milliards
Coopération régionale et internationale	500 milliards
Gestion des crises et résilience	500 milliards
Autres secteurs (santé, éducation, infrastructures)	3 540 milliards

Note : Ces montants sont indicatifs et doivent être affinés en fonction des priorités et des ressources disponibles.

3) Financement

Ressources nationales : Augmenter la part du budget national allouée à la sécurité et à la défense. Attribuer les domaines miniers et agricoles pour la mobilisation des ressources à travers l'exploitation.

Partenaires internationaux : Mobiliser des fonds auprès des partenaires techniques et financiers, tels que l'Union européenne, la Banque mondiale, la Fédération de Russie, la Chine, les pays d'Afrique et les Nations Unies en fournissant des garanties robustes.

Secteur privé : Encourager les investissements privés dans les infrastructures de sécurité et de défense.

4) Mise en œuvre et suivi

Comité de pilotage : Renforcer ou créer un comité national de pilotage pour superviser la mise en œuvre du plan.

Suivi et évaluation : Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès et ajuster les stratégies si nécessaire.

Transparence : Assurer la transparence dans l'utilisation des fonds et la communication des résultats aux citoyens.

5) Mettre en œuvre et en conformité :

- La loi de programmation de la police et de la gendarmerie ?
- Les casernes et brigades de gendarmerie et commissariat de police de proximité,
- Les zones stratégiques de sécurité,
- Les uniformes (léger, combat, sports),
- La carte professionnelle et macarons spécifiques,
- Conditions de vie des policiers, gendarmes et les avantages sociaux accordés,
- Les Écoles,
- Les Directions Générales (Police Gendarmerie),
- Les Directions Régionales,
- États-majors,

Proposition d'un Nouveau Système de Santé et de Couverture Maladie Universelle en RCA

Stratégie Nationale de la Couverture Maladie Universelle (CMU) en RCA

1. Contexte et Justification

La RCA fait face à des défis majeurs en matière de santé publique :

Accès limité aux soins : En raison de l'insécurité, de l'éloignement des zones rurales et du manque d'infrastructures sanitaires.

Financement insuffisant : Le système de santé dépend largement de l'aide internationale, représentant environ 80 % de son financement.

Couverture sociale faible : Le taux de couverture sociale était de 0,4 % en 2010, avec un objectif de 25 % d'ici 2028.

2. Objectifs Stratégiques

- 1. Garantir l'accès universel aux soins de santé** : Assurer que chaque citoyen puisse accéder aux soins nécessaires sans difficultés financières.
- 2. Renforcer le financement du système de santé** : Diversifier les sources de financement pour réduire la dépendance à l'aide internationale.
- 3. Améliorer la qualité des soins** : Moderniser les infrastructures, former le personnel et assurer la disponibilité des médicaments essentiels.
- 4. Promouvoir la prévention et la santé communautaire** : Mettre en place des programmes de sensibilisation et de prévention adaptés aux réalités locales.

3. Axes Stratégiques de Mise en Œuvre

1) Renforcement des Infrastructures Sanitaires

Construction et réhabilitation : Édifier de nouvelles structures de santé et réhabiliter les existantes, en particulier dans les zones rurales.

Équipement moderne : Fournir des équipements médicaux de qualité, y compris des systèmes d'approvisionnement en eau et d'énergie solaire pour assurer l'autonomie énergétique.

2) Mise en Place de la Couverture Maladie Universelle

Assurance maladie nationale : Créer un système d'assurance maladie couvrant tous les citoyens, avec des mécanismes de financement adaptés aux différentes catégories socio-économiques.

Gratuité des soins : Introduire la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, conformément aux engagements du gouvernement et élargir à tous les citoyens démunis.

3) Renforcement des Ressources Humaines

Formation continue : Organiser des programmes de formation pour le personnel de santé, y compris des spécialistes, pour améliorer la qualité des soins.

Incitations à la rétention : Mettre en place des mesures incitatives pour encourager les professionnels de santé à travailler dans les zones rurales et isolées.

Financement Durable du Système de Santé

Mobilisation des ressources internes : Augmenter les contributions nationales à travers des taxes spécifiques, des cotisations sociales et des partenariats public-privé.

Partenariats internationaux : Renforcer la coopération avec les partenaires internationaux pour obtenir un soutien technique et financier.

4) Promotion de la Santé Communautaire

Programmes de prévention : Développer des campagnes de sensibilisation sur les maladies transmissibles, la nutrition et l'hygiène.

Soins mobiles : Mettre en place des caravanes médicales pour atteindre les populations éloignées et vulnérables.

5) Estimation Budgétaire

Selon le PNDS, les besoins de financement pour la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle sont estimés à 7 040 milliards de FCFA (environ 12,8 milliards USD) pour la période 2024–2028. Cette somme sera allouée comme suit :

Tableau 32 : Coût estimatif pour la mise en œuvre du nouveau système sanitaire

Secteur	Montant estimé (FCFA)
Renforcement des infrastructures	1 500 milliards
Mise en place de la CMU	1 000 milliards
Formation et ressources humaines	800 milliards
Financement durable	1 000 milliards
Promotion de la santé communautaire	740 milliards
Autres secteurs	2 000 milliards

6) Plan de Mise en Œuvre

- Phase 1 (2024–2025)** : Élaboration du cadre juridique et institutionnel, lancement des programmes pilotes de CMU et formation du personnel.
- Phase 2 (2026–2027)** : Expansion des programmes de CMU à l'échelle nationale, construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires.
- Phase 3 (2028)** : Évaluation des progrès, ajustements nécessaires et consolidation des acquis.

7) Suivi et Évaluation

Indicateurs de performance : Taux de couverture des soins, qualité des services, satisfaction des usagers.

Mécanismes de suivi : Comités de pilotage au niveau national et local, audits réguliers, implication des communautés dans le suivi.

CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE EN RCA

1. Contexte et Enjeux

- La RCA fait face à de nombreux défis en matière de santé publique :
- Accès limité aux soins en raison de l'insécurité, de l'éloignement des zones rurales et du manque d'infrastructures sanitaires.
- Financement insuffisant, le système de santé dépend largement de l'aide internationale, représentant environ 80 % de son financement.
- Couverture sociale faible, le taux de couverture sociale était de 0,4 % en 2010, avec un objectif de 25 % d'ici 2028.

2. Objectifs Stratégiques

- 1. Garantir l'accès universel aux soins de santé** : Assurer que chaque citoyen puisse accéder aux soins nécessaires sans difficultés financières.
- 2. Renforcer le financement du système de santé** : Diversifier les sources de financement pour réduire la dépendance à l'aide internationale.
- 3. Améliorer la qualité des soins** : Moderniser les infrastructures, former le personnel et assurer la disponibilité des médicaments essentiels.
- 4. Promouvoir la prévention et la santé communautaire** : Mettre en place des programmes de sensibilisation et de prévention adaptés aux réalités locales.

3. Cadre Juridique et Institutionnel

1) Législation et Réglementation

Loi-cadre sur la santé : Élaborer une loi-cadre définissant les principes fondamentaux de la santé publique, les droits et obligations des citoyens en matière de santé, et les responsabilités de l'État.

Décrets d'application : Promulguer des décrets pour préciser les modalités de mise en œuvre de la CMU, notamment les critères d'éligibilité, les prestations couvertes et les mécanismes de financement.

2) Institutions Responsables

Ministère de la Santé : Coordonne la politique nationale de santé et supervise la mise en œuvre de la CMU.

Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) : Gère le système d'assurance maladie, collecte les cotisations et rembourse les prestataires de soins.

Comité National de Pilotage : Assure le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la CMU, composé de représentants du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, et de la société civile.

3) Partenariats Public-Privé

Collaboration avec le secteur privé : Encourager les partenariats avec les prestataires privés pour élargir l'offre de soins et améliorer la qualité des services.

Engagement des partenaires internationaux : Mobiliser le soutien technique et financier des partenaires internationaux, tels que l'OMS, la Banque mondiale et l'Union européenne.

4) Estimation Budgétaire

Selon le Plan National de Développement (PND) 2024–2028, les besoins de financement pour la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle sont estimés à 7 040 milliards de FCFA (environ 12,8 milliards USD) pour la période 2024–2028. Cette somme sera allouée comme décrit dans le tableau 32 :

5) Plan de Mise en Œuvre

1. **Phase 1 (2024–2025)** : Élaboration du cadre juridique et institutionnel, lancement des programmes pilotes de CMU et formation du personnel.
2. **Phase 2 (2026–2027)** : Expansion des programmes de CMU à l'échelle nationale, construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires.
3. **Phase 3 (2028)** : Évaluation des progrès, ajustements nécessaires et consolidation des acquis.

6) Suivi et Évaluation

Indicateurs de performance : Taux de couverture des soins, qualité des services, satisfaction des usagers.

Mécanismes de suivi : Comités de pilotage au niveau national et local, audits réguliers, implication des communautés dans le suivi.

4. Plan Opérationnel de Mise en Œuvre

A. Phase 1 : Préparation (0–6 mois)

1) Objectifs :

- Établir les structures de gouvernance et de coordination.
- Finaliser les textes réglementaires et les procédures opérationnelles.
- Mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires.

2) Activités clés :

1. Création du Comité National de Pilotage (CNP) et des Comités Régionaux de Santé (CRS).
2. Rédaction et adoption des décrets d'application détaillant les modalités de mise en œuvre.
3. Formation du personnel des structures sanitaires et des agents de la CNAM.
4. Sensibilisation de la population sur les droits et obligations en matière de santé.

- **Budget estimatif : 5 % du budget total annuel.**

B. Phase 2 : Mise en Œuvre Initiale (6–24 mois)

1) Objectifs :

- Lancer la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur une base pilote.
- Renforcer les infrastructures sanitaires existantes.
- Assurer l'approvisionnement en médicaments essentiels.

2) Activités clés :

1. Lancement de la CMU dans des zones pilotes (zones urbaines et rurales).
 2. Construction et réhabilitation d'infrastructures sanitaires de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.
 3. Formation continue du personnel de santé sur les normes et protocoles actualisés.
 4. Mise en place d'un système de gestion des stocks de médicaments et de fournitures médicales.
- **Budget estimatif : 45 % du budget total annuel.**

C. Phase 3 : Expansion et Consolidation (2-5 ans)

1) Objectifs :

- Étendre la CMU à l'ensemble du territoire national,
- Renforcer les capacités de gestion et de gouvernance,
- Améliorer la qualité des services de santé.

2) Activités clés :

1. Extension de la CMU aux zones restantes, avec une attention particulière aux zones rurales et isolées.
 2. Renforcement des capacités de gestion au niveau central et régional.
 3. Mise en place d'un système de qualité des soins et de gestion des plaintes.
 4. Évaluation périodique des performances et ajustements des stratégies.
- **Budget estimatif : 50 % du budget total annuel.**

D. Budget Prévisionnel

Inspiré des pratiques régionales, notamment du Cameroun, qui consacre environ 15 % de son budget national à la santé, le budget prévisionnel pour la République centrafricaine pourrait être structuré comme suit :

Tableau 33 : Répartition du budget selon les différentes phases de mise œuvre

Poste budgétaire	Montant estimatif (en FCFA)
Phase 1 : Préparation	5 % du budget annuel
Phase 2 : Mise en œuvre initiale	45 % du budget annuel
Phase 3 : Expansion et consolidation	50 % du budget annuel
Total estimé	100 % du budget annuel

Ce budget inclut les coûts liés à la construction et à l'équipement des infrastructures sanitaires, à la formation du personnel, à l'approvisionnement en médicaments, ainsi qu'à la mise en place des systèmes de gestion et de suivi.

E. Indicateurs de Performance

Pour assurer un suivi efficace de la mise en œuvre, les indicateurs compris dans le tableau ci-dessous seront utilisés.

Tableau 34 : Indicateurs de performance pour le suivi efficace de la mise en œuvre

Objectif spécifique	Indicateur clé de performance (KPI)
Accès universel aux soins	Taux de couverture de la CMU (%)
Qualité des soins	Taux de satisfaction des usagers (%)
Ressources humaines qualifiées	Nombre de professionnels formés et en poste
Gestion des médicaments	Taux de disponibilité des médicaments essentiels (%)
Efficacité de la gouvernance	Nombre d'audits et d'évaluations réalisés annuellement
Participation communautaire	Nombre de consultations communautaires organisées

PLAN DE COMMUNICATION STRATEGIQUE

1. Objectifs

- Informer la population sur les droits et obligations liés à la CMU.
- Sensibiliser les citoyens à l'importance de la couverture maladie universelle.
- Mobiliser les parties prenantes autour de la mise en œuvre de la CMU.
- Assurer la transparence et la reddition de comptes tout au long du processus.

2. Cibles

Population générale, avec une attention particulière aux zones rurales et périphériques.

- Professionnels de santé et agents de la CNAM.
- Partenaires techniques et financiers.
- Médias locaux et acteurs de la société civile.

3. Canaux de Communication

- **Médias traditionnels** : Radio Centrafricaine, télévision nationale, journaux.
- **Médias sociaux** : Facebook, WhatsApp, Twitter.
- **Rencontres communautaires** : assemblées publiques, forums communautaires.
- **Matériel imprimé** : affiches, dépliants, brochures.
- **Applications mobiles** : développement d'une application dédiée à la CMU.

4. Activités Clés

1. Campagnes de sensibilisation sur les droits et obligations liés à la CMU.
2. Formation des journalistes et des communicateurs communautaires.
3. Distribution de supports d'information adaptés aux différents groupes cibles.
4. Organisation de forums communautaires pour recueillir les préoccupations et suggestions.
5. Mise en place d'une hotline pour répondre aux questions et préoccupations des citoyens.

5. Budget Estimatif

Le budget de communication représente environ 5% du budget total annuel alloué à la CMU.

6. Mécanismes de Financement Innovants

1. Taxe sur les Transactions Financières (TTF), billets d'avion, police d'assurance, boissons alcoolisées ou non, tabac

Description : Imposition d'une taxe minimale sur les transactions financières, notamment les transferts d'argent, les paiements mobiles et les transactions bancaires.

Imposition d'une taxe minimale sur les boissons alcoolisées ou non, le tabac, les billets d'avion et les polices d'assurance.

Avantages : Source de financement stable et progressive.

7. Partenariats Public-Privé (PPP)

Description : Collaboration avec le secteur privé pour financer et gérer certaines infrastructures sanitaires.

Avantages : Accès à des investissements privés et expertise technique.

Exemples : Le Maroc a mis en place des PPP pour le financement des infrastructures hospitalières.

8. Micro-Dons via Plateformes Numériques

Description : Collecte de petits dons auprès des citoyens via des plateformes numériques lors de transactions en ligne.

Avantages : Facilité de collecte et large participation citoyenne.

Exemples : La Fondation du Millénaire a lancé le programme MassiveGood pour financer la santé.

9. Obligations Pandémiques (Pandemic Bonds)

Description : Émission d'obligations spéciales pour financer la préparation et la réponse aux pandémies.

Avantages : Accès rapide à des financements en cas d'urgence sanitaire.

10. Garantie de Marché (Advance Market Commitment - AMC)

Description : Engagement à acheter des produits de santé si développés avec succès, pour encourager l'investissement dans la recherche et le développement.

Avantages : Stimulation de l'innovation et assurance de l'approvisionnement.

11. Indicateurs de Performance

Pour évaluer l'efficacité de ces mécanismes, les indicateurs suivants seront utilisés :

Tableau 35 : Mécanisme et indicateurs de performance

Mécanisme	Indicateur de Performance Clé (KPI)
Taxe sur les Transactions Financières	Montant total collecté annuellement pour la CMU
Partenariats Public-Privé	Nombre d'infrastructures sanitaires financées et opérationnelles
Micro-Dons via Plateformes Numériques	Montant total des dons collectés et nombre de donateurs
Obligations Pandémiques	Montant total levé et délai de mobilisation des fonds en cas d'urgence
Garantie de Marché	Nombre de produits de santé développés et disponibles sur le marché

Tableau 36 : Calendrier de Mise en Œuvre

Phase	Activités Principales	Délai Estimé
Phase 1 : Préparation	Élaboration des textes législatifs et réglementaires, sensibilisation des parties prenantes	0–6 mois
Phase 2 : Mise en Place	Mise en œuvre des mécanismes de financement, formation des acteurs concernés	6–12 mois
Phase 3 : Suivi et Évaluation	Collecte et analyse des données, ajustements nécessaires	12–24 mois

12. Budget Prévisionnel

Le budget estimatif pour la mise en œuvre de ces mécanismes est réparti comme suit dans le tableau suivant.

Tableau 37 : Budget estimatif pour la mise en œuvre des différents mécanismes

Mécanisme	Pourcentage du Budget Total Estimé
Taxe sur les Transactions Financières	20%
Partenariats Public-Privé	25%
Micro-Dons via Plateformes Numériques	15%
Obligations Pandémiques	30%
Garantie de Marché	10%

Nouvelles conditions sociales et conditions de travail en milieu hospitalier

13. Flexibilité et organisation du temps de travail

Horaires décalés et travail posté : Les équipes hospitalières travaillent souvent en 3x8 ou 2x12, avec des horaires de nuit, week-ends et jours fériés. Des efforts sont faits pour améliorer la gestion des pauses et réduire la fatigue.

Télétravail : Moins répandu pour les personnels soignants, mais se développe pour les fonctions administratives et la formation à distance.

Amplitude horaire et temps partiel : Plus de possibilités pour les agents de choisir des temps partiels ou des horaires adaptés à leurs contraintes personnelles.

14. Qualité de vie au travail et bien-être

Burnout et épuisement professionnel : La reconnaissance des risques psychosociaux est une priorité. Des dispositifs de soutien psychologique, des cellules d'écoute et des formations à la gestion du stress sont mis en place.

Amélioration des conditions matérielles : Rénovation et dispositif de maintenance des locaux, meilleur équipement, plus de matériel ergonomique pour limiter les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Reconnaissance et valorisation : Mise en place de primes, revalorisation salariale, valorisation du travail des soignants.

15. Évolution des relations sociales

Dialogue social renforcé : Implication accrue des représentants du personnel et syndicats dans la gestion des conditions de travail, notamment via les Comités Sociaux et Économiques (CSE).

Participation des équipes : Encouragement à la co-construction des projets, remontée d'initiatives locales pour améliorer le quotidien.

Lutte contre les violences : Actions pour prévenir les violences envers le personnel (patients, familles) et mieux protéger les patients et les agents.

16. Nouvelles formes d'emploi et précarité

Recours accru aux CDD et intérimaires : Pour pallier les absences ou besoins saisonniers, avec des impacts sur la continuité des soins.

Embauche de contractuels et personnels temporaires : Parfois moins bien formés ou intégrés, ce qui peut compliquer la cohésion d'équipe.

Mobilité professionnelle : Plus de passages entre hôpitaux publics et cliniques privées, ou vers d'autres secteurs de la santé.

17. Digitalisation et innovation

Dossier patient informatisé (DPI) : Amélioration de la gestion des soins, mais nécessite une formation continue.

Télémedecine : Développement accéléré, notamment pour le suivi des patients chroniques.

Outils numériques de planification : Pour mieux gérer les plannings et les remplacements.

18. Conditions légales et réglementaires spécifiques

Réglementation sur le temps de travail : Respect des durées maximales, obligation de repos.

Droit à la déconnexion : Difficulté à appliquer pour certains personnels, notamment en cas d'astreinte.

Mesures post-pandémie : Protocoles sanitaires, protection renforcée contre les risques infectieux.

ÉDUCATION

Nouvelle politique de l'éducation : construction de bâtiments scolaires modernes et inclusifs avec validation et mise en place d'une architecture digne et conséquente.

1. Objectifs de la politique

- Moderniser les infrastructures scolaires pour répondre aux besoins actuels d'apprentissage.
- Favoriser l'inclusion en construisant des bâtiments accessibles à tous, notamment aux élèves en situation de handicap.
- Améliorer les conditions d'apprentissage en créant des espaces confortables, lumineux, sûrs et fonctionnels.
- Intégrer les nouvelles technologies dans les espaces scolaires pour préparer les élèves au monde numérique.

2. Caractéristiques des nouveaux bâtiments scolaires

Accessibilité universelle : rampes, ascenseurs, climatiseurs, baie vitrée, protection des ouvertures en stores en pvc, toilettes adaptées, signalétique claire pour les élèves à mobilité réduite ou en situation de handicap sensoriel.

Espaces modulables et multifonctionnels : salles de classe flexibles pouvant s'adapter à différents types d'enseignement (travail en groupe, ateliers, cours magistraux).

Environnement sain et sécurisé : bonne ventilation, lumière naturelle, matériaux écologiques, sécurité incendie renforcée.

Espaces extérieurs valorisés : cours de récréation, jardins pédagogiques, terrains sportifs.

Intégration des technologies : réseaux internet haut débit, équipements numériques, tableaux interactifs.

3. Impacts attendus

- Amélioration de la réussite scolaire grâce à un cadre propice à la concentration et à la motivation.
- Réduction des inégalités avec des écoles accessibles à tous, sans discrimination liée au handicap.
- Encouragement de l'innovation pédagogique grâce à des espaces adaptés aux nouvelles méthodes d'enseignement.
- Meilleure santé et bien-être des élèves et enseignants avec des bâtiments respectant les normes environnementales et sanitaires.

4. Exemples concrets de projets

- Construction de lycées et collèges "verts" avec certification HQE (Haute Qualité Environnementale).
- Écoles primaires dotées de salles numériques et d'espaces dédiés aux activités artistiques et sportives.
- Aménagements spécifiques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (zones calmes, matériels adaptés).

5. Défis et perspectives

- Financement avec des investissements importants pour les collectivités locales et l'État.
- Maintenance et gestion durable des bâtiments sur le long terme.
- Sensibilisation des équipes éducatives à l'utilisation optimale des nouveaux espaces.
- Nouveau système éducatif avec programmes scolaires adaptés

6. Principes clés du nouveau système éducatif

Adaptation aux besoins des élèves : Les programmes sont conçus pour répondre aux différents rythmes et styles d'apprentissage, favorisant la réussite de tous.

Approche centrée sur l'élève : Encourager l'autonomie, la créativité, la pensée critique et la collaboration.

Inclusion et équité : Prise en compte des divers profils (handicap, milieu socio-économique, culture) pour réduire les inégalités.

Éducation globale : Intégrer des compétences transversales (citoyenneté, environnement, numérique, santé).

7. Caractéristiques des programmes scolaires adaptés

Personnalisation des parcours : Modules modulables et choix d'options permettant à chaque élève de suivre un parcours adapté à ses intérêts et capacités.

Renforcement des compétences fondamentales : Maîtrise du français, mathématiques, sciences, mais aussi langues étrangères dès le plus jeune âge.

Approche interdisciplinaire : Lier plusieurs matières autour de projets ou de thèmes transversaux pour donner du sens aux apprentissages.

Utilisation des technologies numériques : Intégration des outils digitaux pour enrichir l'enseignement et faciliter l'accès aux ressources.

Évaluation formative : Moins axée sur les examens classiques, plus sur l'évaluation continue, les compétences et les progrès individuels.

8. Contenus nouveaux ou renforcés

Éducation civique et morale : Renforcement des valeurs de respect, de démocratie et de vivre-ensemble.

Éducation environnementale : Sensibilisation aux enjeux du développement durable et à la protection de la planète.

Compétences numériques : Maîtrise des outils, sécurité en ligne, programmation de base.

Langues et cultures : Ouverture internationale avec apprentissage précoce des langues et découverte des cultures.

9. Formation et accompagnement des enseignants

Formation initiale et continue renforcée pour mieux maîtriser les nouvelles méthodes pédagogiques et outils numériques.

Soutien à l'innovation pédagogique et partage des bonnes pratiques.

Accompagnement des élèves à besoins spécifiques grâce à des formations spécialisées.

10. Objectifs attendus

- Amélioration de la réussite scolaire et réduction du décrochage.
- Développement des compétences du 21^e siècle indispensables pour la vie personnelle et professionnelle.
- Renforcement de l'équité sociale en donnant à tous, les mêmes chances de réussite

LE SYSTÈME ÉDUCATIF UNIVERSITÉS, PÉDAGOGIE ET CONDITIONS SOCIALES

Construction des bâtiments universitaires avec des modèles architecturaux institutionnalisés, équipés de matériels de nouvelle technologie de l'information et de communication est un impératif pour les meilleures conditions d'accueil et de travail de nos étudiants.

1. Objectifs :

- Créer des universités modernes, fonctionnelles, inclusives et écologiquement durables.
- Adapter les infrastructures à l'enseignement supérieur du 21e siècle.

2. Caractéristiques du modèle architectural

Espaces ouverts et modulables : salles de cours adaptables, amphithéâtres intelligents, bibliothèques connectées.

Accessibilité : bâtiments conçus selon les normes universelles pour les personnes en situation de handicap.

Respect de l'environnement : matériaux durables, gestion des déchets, toitures végétalisées, énergies renouvelables.

Vie étudiante : campus avec espaces de vie (cafétérias, espaces de coworking, logements étudiants, installations sportives).

3. Outils pédagogiques

1) Pédagogie innovante :

Numérique intégré : plateformes d'apprentissage en ligne, tableaux interactifs, ressources pédagogiques numériques.

Laboratoires de recherches scientifiques de dernière génération et FabLabs : pour les sciences, la technologie et la création.

MOOC et e-learning : accès à des cours en ligne internationaux.

Méthodes actives : apprentissage par projet, classe inversée, travail collaboratif.

2) Conditions sociales et conditions de travail des enseignants

Revalorisation salariale : salaires attractifs pour lutter contre la fuite des talents.

Formation continue : mise à jour régulière des compétences pédagogiques et numériques.

Réduction de la surcharge : meilleure répartition des tâches administratives et pédagogiques.

Reconnaissance professionnelle : évolutions de carrière plus claires, primes de recherche, valorisation de l'innovation pédagogique.

Bien-être au travail : équilibre vie pro/vie perso, accompagnement psychologique, équipements de qualité.

3) Bourses nationales et bourses sociales

a) Objectifs :

- Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur pour les élèves issus de milieux modestes.
- Réduire les inégalités sociales et promouvoir l'égalité des chances.

b) Types de bourses :

Bourses nationales : attribuées selon les résultats scolaires et le mérite académique.

Bourses sociales : attribuées en fonction des revenus familiaux, du lieu d'habitation ou de la situation personnelle.

Aides complémentaires : logement, transport, alimentation, mobilité internationale.

4. Le code (cadre légal et réglementaire)

1) Points clés du cadre législatif :

Loi sur l'enseignement supérieur : définit les missions, l'organisation, le financement et l'évaluation des universités.

Charte de l'enseignement inclusif : garantit l'accès à tous, sans discrimination.

Code du travail pour le personnel enseignant : fixe les droits, devoirs, conditions d'emploi et protections sociales.

Code des bourses : précise les critères d'attribution, les montants, et les obligations des bénéficiaires.

Code des bourses

Ce code établit les règles relatives à l'attribution, à la gestion, au montant et aux obligations liées aux bourses d'études dans l'enseignement supérieur.

2) Objectifs du Code des bourses

- Assurer l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation supérieure,
- Soutenir les étudiants issus de milieux socialement défavorisés ou vivant dans des conditions précaires,
- Récompenser les étudiants méritants et motivés,
- Encourager la poursuite des études, la réussite universitaire et l'excellence académique.

3) Types de bourses

a) Bourse sociale

- Basée sur les revenus du foyer familial et les charges (nombre d'enfants, éloignement géographique, etc.),
- Vise à garantir un soutien minimum à tout étudiant dans le besoin.

b) Bourse de mérite

Accordée aux étudiants ayant obtenu d'excellents résultats scolaires au secondaire ou dans le supérieur.

c) Bourse de mobilité

- Destinée aux étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre région ou à l'étranger,
- Couvre les frais de transport, logement et adaptation.

d) Bourse spécifique

Pour les étudiants en situation de handicap, les orphelins, ou ceux confrontés à une situation exceptionnelle (maladie, catastrophe, etc.).

4) Critères d'attribution

- Inscription dans un établissement reconnu par l'État,
- Dossier académique conforme (selon le type de bourse),
- Justificatifs sociaux pour les bourses sur critères sociaux,
- Dossier complet et soumis dans les délais légaux fixés chaque année.

5) Montants

Varient selon :

- Le type de bourse (sociale, mérite, mobilité...),
- Le niveau d'études (licence, master, doctorat),
- Le coût de la vie dans la région d'études.

6) Exemple indicatif :

- **Bourse sociale** : entre 50. 000 et 75.000 FCFA par mois.
- **Bourse de mérite** : 100.000 à 150.000 FCFA par mois.
- **Mobilité** : jusqu'à 500.000 par mois FCFA de façon ponctuelle.

LA FONCTION PUBLIQUE ET ADMINISTRATION

PLAN NATIONAL DE REFORME

DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE

1. Introduction

Dans un contexte de modernisation de la gouvernance publique, l'État engage une réforme ambitieuse visant à améliorer la performance de l'administration, la qualité des services publics, la justice sociale, et la transparence dans la gestion des ressources. Ce plan s'inscrit dans une dynamique de décentralisation, de valorisation du service public, et de digitalisation des procédures administratives.

2. Renforcement du statut et des conditions sociales des fonctionnaires

1) Valorisation des salaires et pensions

- Revalorisation annuelle indexée sur le coût de la vie.
- Mise en place d'un complément de pension pour les agents retraités.
- Introduction de primes de rendement, d'efficacité, et de zones difficiles.

2) Amélioration des conditions de travail

- Droit à la formation continue.
- Meilleur encadrement des charges administratives.
- Accès à la médecine du travail et soutien psychologique.

3) Avancement et méritocratie

- Révision des critères d'avancement en grades et échelons.
- Évaluation annuelle des performances.
- Système de promotion transparent et équitable.

3. Réformes de la gouvernance territoriale

1) Nouveau découpage administratif

- Redéfinition des régions, départements et communes pour plus de cohérence.
- Prise en compte des réalités démographiques, économiques et culturelles.
- Politique régionale et municipale renouvelée

Modernisation de l'administration publique

Réformes sociales, structurelles, éthiques et budgétaires

- Conditions sociales et de travail des fonctionnaires

1. Objectifs :

- Améliorer le bien-être des agents de l'État.
- Favoriser la motivation, la performance et la fidélisation.

2. Principales mesures :

- Réduction de la surcharge de travail.
- Équilibre vie professionnelle / personnelle.
- Accès facilité à la santé, au logement et à la formation continue.
- Lutte contre le harcèlement moral, les discriminations et les abus hiérarchiques.

3. Valorisation des salaires et des pensions

a) Mesures :

- Revalorisation régulière des grilles salariales selon le coût de la vie.
- Introduction de primes de performance et d'indemnités spécifiques pour les zones difficiles ou fonctions sensibles.
- Mise en place d'un système de pension complémentaire pour garantir la sécurité des retraités.

4. Retraites et pensions

a) Dispositif :

- Système basé sur les années de service, le grade, et les contributions.
- Réforme pour garantir la viabilité des caisses de retraite.
- Intégration de mécanismes de solidarité intergénérationnelle.
- Possibilité de retraite anticipée pour certains métiers à risque ou pénibles.

5. Avancement en grades et échelons

a) Principes :

- Système transparent et méritocratique.
- Évaluation continue et objectifs de performance.
- Accès équitable à la formation pour favoriser la montée en grade.
- Barèmes clairs, publiés et encadrés par un texte réglementaire.

6. Digitalisation administrative

a) Objectifs :

- Simplifier les procédures, réduire les délais, améliorer l'accès aux services.
- Lutter contre la corruption par la traçabilité numérique.
- Dématérialisation des documents : formulaires en ligne, e-signature, guichets uniques virtuels.
- Développement de plateformes d'échange inter-administrations.

7. Découpage administratif

1) Objectifs :

- Rééquilibrer le développement territorial,
- Rapprocher l'administration des citoyens,
- Créer des entités plus efficaces, cohérentes et gouvernables.

2) Principes :

- Révision des limites régionales et communales,
- Réduction des chevauchements administratifs,
- Renforcement des compétences locales.

8. Nouvelle politique régionale et municipale

1) Plan régional de développement (PRD) :

- Chaque région dispose de son propre plan stratégique, basé sur ses besoins spécifiques et son potentiel.
- Priorités : éducation, santé, infrastructures, agriculture, emploi local.

2) Autonomie budgétaire :

- Régions et communes disposent de budgets propres, issus de recettes locales (impôts, taxes, services).
- Capacité à planifier, investir et recruter selon leurs priorités.

3) Système de contrôle national de gestion budgétaire :

- Supervision par la Cour des Comptes et l'Inspection générale d'État.
- Rapports réguliers, audits, indicateurs de performance.

4) Création d'une Brigade administrative et économique

a) Rôle :

- Lutter contre la fraude fiscale, le blanchiment, les détournements de fonds publics et les absentéismes.
- Enquêtes économiques, inspections de routine ou inopinée dans les administrations publiques, surveillance des entreprises publiques et marchés publics.
- Travail en lien avec les tribunaux et la Cour des Comptes.

5) Création d'une Brigade administrative

Sous contrôle de l'Inspection Générale d'État :

- Mission : contrôler le fonctionnement des administrations, les absences, la bonne application des lois.
- Veille à l'éthique, la discipline et la présence effective des agents publics.
- Mène des missions inopinées, publie des rapports de régularité.

6) Code d'éthique et de bonne pratique administrative

a) Objectifs :

- Crée une culture de responsabilité et de transparence.
- Lutter contre la corruption, le favoritisme et l'abus de pouvoir.

b) Contenu :

- Devoirs des agents : impartialité, discréction, neutralité, respect de la loi.
- Sanctions en cas de manquement (avertissement, suspension, révocation).
- Engagement signé par chaque fonctionnaire lors de la prise de poste.
- Création d'un Comité d'éthique de la fonction publique.

LE SECTEUR TOURISTIQUE : DEVELOPPEMENT DU TOURISME CULTUREL, ECOLOGIQUE ET DE LOISIRS

1. Objectif général :

Positionner la région comme une destination touristique attractive et durable, valorisant son patrimoine culturel, naturel et ses infrastructures de loisirs.

2. Objectifs spécifiques et projets associés :

1) Valoriser le patrimoine culturel

a) Réhabilitation des musées existants

- Identification des musées en état de dégradation
- Travaux de rénovation (architecture, scénographie, accessibilité)
- Renforcement des capacités du personnel muséal

b) Projet 2 : Construction de nouveaux musées régionaux

- Études de faisabilité et choix des localisations stratégiques
- Musées spécialisés (histoire locale, ethnographie, art contemporain...)

2) Développer l'hébergement touristique de qualité

a) Projet 3 : Construction d'hôtels et résidences hôtelières de haut standing

- Incitations à l'investissement privé (zones d'aménagement, allègements fiscaux)
- Création d'hôtels publics régionaux (PPP ou gestion délégée)
- Respect des normes environnementales et architecturales locales

3) Améliorer les infrastructures de détente et de loisirs

a) Projet 4 : Construction de jardins publics et parcs botaniques

- Récupération et aménagement de friches urbaines ou forestières
- Espaces thématiques (plantes endémiques, sentiers botaniques)
- Équipements (aires de repos, sanitaires, pistes cyclables...)

b) Projet 5 : Construction de piscines municipales et aires de jeux

- Piscines couvertes et extérieures selon les zones climatiques
- Aires de jeux sécurisées pour enfants, parcours sportifs
- Accessibilité pour tous (PMR, familles)

3. Plan de mise en œuvre

Tableau 38 : Plan de mise en œuvre et ressources indispensables

Projet	Responsable	Partenaires	Échéance	Budget estimé
Réhabilitation des musées	Collectivité régionale	Ministère de la Culture, UNESCO	2026	800 M FCFA
Hôtels haut standing	Agence de Développement Touristique	Investisseurs privés, Banque publique	2027	3 Mds FCFA
Jardins publics	Direction de l'urbanisme	Communes, ONG locales	2025	500 M FCFA
Piscines municipales	Services techniques	Jeunesse et Sports	2025–2028	1,2 Mds FCFA

4. Suivi-évaluation (indicateurs clés)

- Nombre de musées réhabilités ou construits
- Taux d'occupation des hôtels
- Superficie de parcs et jardins créés
- Fréquentation des piscines et aires de jeux
- Emplois créés dans le secteur touristique

5. Titre du projet : Construction d'un Musée Régional du Patrimoine Culturel

1) Contexte et justification

La région dispose d'un riche patrimoine historique, culturel et artisanal, aujourd'hui peu valorisé et mal connu du grand public. L'absence d'un musée régional moderne empêche la sauvegarde efficace des objets patrimoniaux et limite l'attractivité touristique de la région. Ce projet vise à préserver, promouvoir et valoriser le patrimoine régional tout en renforçant l'offre touristique.

2) Objectifs du projet

a) Objectif global :

Promouvoir la culture et le tourisme à travers la construction d'un musée régional moderne.

b) Objectifs spécifiques :

- Préserver et exposer les objets culturels et historiques de la région.
- Créer un espace éducatif et culturel pour les populations locales et les visiteurs.
- Accroître la fréquentation touristique et les retombées économiques locales.

c) Description du projet

6. Type d'infrastructure

- Bâtiment de 1 200 m², comprenant :
- Salles d'exposition permanente et temporaire
- Salle multimédia et centre de documentation
- Atelier de restauration des objets
- Boutique culturelle et cafétéria
- Espaces verts et accès adaptés aux PMR

a) Contenus :

- Collections ethnographiques, archéologiques, artistiques et historiques

b) Localisation prévue :

- Chef-lieu régional ou site à fort potentiel touristique

Durée estimée des travaux : 18 mois

7. Bénéficiaires

a) Directs :

- Populations locales,
- Élèves,
- Chercheurs,
- Touristes

b) Indirects :

- Artisans,
- Guides touristiques,
- Commerçants locaux

8. Partenaires et maîtrise d'ouvrage

Maîtrise d'ouvrage : Conseil régional / Agence d'exécution

Partenaires techniques : Ministère de la Culture, architectes, conservateurs

Partenaires financiers : État, bailleurs (UNESCO, Union Européenne, coopération bilatérale), fonds propres régionaux

9. Budget estimatif

Tableau 39 : Budget estimatif pour les études et la construction

Poste budgétaire	Montant (FCFA)
Études architecturales et techniques	80 000 000
Travaux de construction	750 000 000
Aménagement muséographique	250 000 000
Mobilier, équipements techniques	120 000 000
Formation du personnel	30 000 000
Total estimé	1 230 000 000 FCFA

10. Sources de financement

- État (Ministère de la Culture) : 700 M FCFA
- Coopération internationale / bailleurs : 500 M FCFA
- Mécénat culturel et partenariats privés : 30 M FCFA

11. Indicateurs de suivi

- Projet achevé dans les délais (18 mois)
- Nombre de visiteurs par an (objectif : 30 000 dès la 2e année)
- Nombre d'objets patrimoniaux exposés (> 500)
- Emplois directs créés (> 30 emplois : conservateurs, agents d'accueil, guides...)
- Satisfaction des visiteurs (taux > 80 %)

12. Risques et mesures d'atténuation

Tableau 40 : Risques et mesures d'atténuation

Risque	Mesure de mitigation
Retard dans les financements	Échelonnement contractuel, accords multi-bailleurs
Faible fréquentation	Campagnes de sensibilisation et marketing touristique
Dégénération des objets	Mise en place d'un laboratoire de conservation
Jeunesse	Insertion socio-économique des jeunes et transformation sociale

13. Objectif global :

Favoriser l'autonomisation, l'insertion professionnelle et la participation active des jeunes à la vie économique et sociale à travers des formations qualifiantes, un accompagnement à l'emploi, un soutien à l'entrepreneuriat et des actions de transformation des mentalités.

14. Objectifs spécifiques :

- Réduire le chômage et la précarité chez les jeunes.
- Développer des compétences adaptées aux besoins du marché.
- Encourager l'esprit entrepreneurial des jeunes.
- Promouvoir les valeurs citoyennes et de responsabilité sociale.

Tableau 41 : Projets phares et budget estimatif

N°	Projet	Description succincte
1	Construction de Centres de Formation Qualifiante	Centres pour jeunes en décrochage, formations pratiques et théoriques adaptées
2	Construction de Centres de Changement de Mentalité	Espaces de sensibilisation, campagnes sur les valeurs sociales et civiques
3	Mise en place d'Incubateurs d'emplois / Pôle emploi	Accompagnement, coaching, mise en relation jeunes/entreprises
4	Création de la Caisse Nationale de Garantie pour la Création d'Entreprise	Fonds de garantie pour sécuriser les prêts aux jeunes entrepreneurs
Budget global Axe 3	2 570 000 000 FCFA	

Tableau 42 : Répartition et calendrier indicatif

Projet	Année 1 (FCFA)	Année 2 (FCFA)	Année 3 (FCFA)
Centres de formation	400 000 000	300 000 000	120 000 000
Centres de changement mentalité	150 000 000	100 000 000	50 000 000
Incubateurs / Pôle emploi	200 000 000	150 000 000	100 000 000
Caisse de garantie	600 000 000	300 000 000	100 000 000

15. Sources de financement envisagées

- Budget régional et local
- Fonds de l'État et ministères concernés
- Partenaires techniques et financiers internationaux (Banque mondiale, UE, ONU, etc.)
- Partenariats public-privé (mécénat, banques, entreprises)
- Taux d'insertion professionnelle des jeunes formés ($> 60\%$ après 12 mois),
- Nombre de jeunes accompagnés dans l'emploi ($> 1\ 500/\text{an}$),
- Nombre de prêts garantis par la caisse ($> 200\ \text{PME jeunes}/\text{an}$),
- Portée des actions de changement de mentalité (audience, enquêtes de perception)

Sports : Développement du sport régional et professionnel, réorganisation du championnat national et construction de centres de formation sportifs et d'études.

INDICATEURS DE REUSSITE

1. Contexte et justification

Le sport est un levier puissant pour la cohésion sociale, la santé publique, et le développement économique régional. La région dispose d'un vivier important de talents sportifs mais manque d'infrastructures modernes et d'une organisation compétitive structurée au niveau national. Ce projet vise à professionnaliser le sport régional, à promouvoir l'éducation par le sport, et à valoriser les jeunes talents.

2. Objectifs du projet

1) Objectif global :

Renforcer la pratique sportive régionale par l'organisation d'un championnat national avec une équipe par préfecture ou région, et par la création de centres de formation sportifs combinant entraînement et études.

2) Objectifs spécifiques :

- Organiser un championnat national structuré et inclusif, favorisant la compétition de haut niveau.
- Construire et équiper des centres de formation sportifs offrant un suivi pédagogique et sportif.
- Favoriser la détection et la professionnalisation des jeunes talents sportifs.
- Promouvoir la pratique du sport comme outil d'éducation, santé et intégration sociale.

3. Description du projet

a) Organisation du championnat national régionalisé

- Création d'une ligue régionale avec équipes représentant chaque préfecture ou région,
- Mise en place d'une structure de gestion, arbitrage, communication et marketing,
- Calendrier annuel des compétitions, phases éliminatoires et finales,
- Promotion des matchs auprès des populations locales et des médias.

b) Construction de centres de formation sportifs et études

Construction de centres multifonctionnels incluant :

- Terrains multisports (football, basketball, athlétisme),
- Gymnases et salles d'entraînement,
- Salles de classe et laboratoires pédagogiques,
- Internats et espaces de vie pour les jeunes sportifs,
- Espaces médicaux et de réhabilitation sportive,
- Recrutement de formateurs sportifs, enseignants, encadreurs.

4. Bénéficiaires

- Jeunes sportifs (garçons et filles) de la région, âgés de 12 à 30 ans,
- Entraîneurs, éducateurs, encadreurs sportifs locaux,
- Population locale et acteurs économiques liés au sport (clubs, entreprises, sponsors).

5. Partenaires et maîtrise d'ouvrage

Maîtrise d'ouvrage : Conseil régional / Ministère des Sports

Partenaires techniques : Fédération sportive nationale, Comité Olympique, ONG sportives

Partenaires financiers : État, collectivités locales, bailleurs internationaux (FIFA, UNESCO), secteur privé, sponsors.

6. Budget estimatif

Tableau 43 : Budget estimatif pour la réalisation

Poste	Montant (FCFA)
Organisation championnat national	450 000 000
Construction de 3 centres de formation	3 600 000 000
Équipements sportifs et pédagogiques	800 000 000
Formation et recrutement personnel	250 000 000
Communication et promotion	150 000 000
Suivi-évaluation	100 000 000
Total estimé	5 350 000 000 FCFA

7. Calendrier prévisionnel

Tableau 44 : Calendrier prévisionnel

Phase	Durée estimée	Dates indicatives
Études et planification	6 mois	T1 – T2 2026
Construction des centres	18 mois	T3 2026 – T4 2027
Mise en place du championnat	12 mois (préparation)	T1 2027 – T4 2027
Lancement officiel et suivi	Continu	2028 et au-delà

INDICATEURS DE SUIVI ET EVALUATION

Tableau 45 : Indicateurs de suivi-évaluation

Indicateur	Objectif cible
Nombre d'équipes participantes	15 équipes
Nombre de jeunes formés/an	500 jeunes
Taux de satisfaction des bénéficiaires	> 80 %
Nombre d'événements sportifs organisés	20 compétitions/an
Impact social (insertion, santé)	Mesuré par enquêtes

1. Risques et mesures d'atténuation

Tableau 46 : Risques et mesures d'atténuation

Risque	Mesures d'atténuation
Retard dans la construction	Planification rigoureuse, contrôle qualité
Faible participation	Campagnes de sensibilisation et communication ciblée
Insuffisance de financement	Diversification des sources, partenariats publics/privés
Problèmes de gestion	Formation des gestionnaires, suivi régulier

2. Budget global du projet et leviers de financement

1) Budget global estimé

Le projet de développement sportif et formation, comprenant l'organisation du championnat national régionalisé et la construction de centres de formation sportifs, nécessite un budget global estimé à : **5 350 000 000 FCFA**

2) Leviers de financement

Afin d'assurer la viabilité financière et l'autofinancement partiel du projet, les leviers de financement mobilisés seront les suivants :

Tableau 47 : Leviers de financement

Source de revenus	Description
Revenus de l'or	Recettes issues de l'exploitation minière de l'or dans la région. Ces fonds seront partiellement affectés au financement des infrastructures sportives et éducatives.
Revenus des diamants	Revenus générés par l'extraction et la vente de diamants, contribuant au fonds régional dédié au développement des infrastructures.
Revenus issus de la vente des produits agricoles et de l'élevage	Taxes et marges sur la commercialisation des produits locaux, valorisant le potentiel agricole et animalier de la région.
Différentes taxes	Taxes locales (impôts fonciers, taxes sur activités économiques, taxes sur événements sportifs, etc.) affectées au financement du projet.
Revenus du pétrole	Profits liés à l'exploitation pétrolière régionale, une part sera dédiée au financement des projets sociaux et sportifs.

3) Stratégie de mobilisation

Budget régional affecté : Une part des recettes issues des ressources naturelles (or, diamant, pétrole) sera allouée annuellement au budget des infrastructures sportives et formation.

Partenariats publics-privés : Encouragement des entreprises locales et internationales à investir dans le projet via sponsoring et mécénat.

Optimisation fiscale : Mise en place de mécanismes fiscaux incitatifs pour encourager la contribution des acteurs économiques.

Suivi et transparence : Création d'un comité de pilotage pour assurer la bonne gestion des fonds et la transparence des dépenses.

4) Synthèse financière

Tableau 48 : Synthèse financière et stratégie de mobilisation des ressources

Source	Contribution estimée (FCFA)
Revenus de l'or	1 200 000 000
Revenus des diamants	900 000 000
Revenus agricoles et élevage	700 000 000
Taxes diverses	800 000 000
Revenus du pétrole	1 750 000 000
Total mobilisé	5 350 000 000 FCFA global du projet

Tableau 49 : Budget estimatif pour la transformation effective du pays et des conditions de vie de nos concitoyens à partir des différentes projections sectorielles

Secteur	Objectifs clés	Budget estimé (milliards FCFA)
Infrastructures	Routes, ponts, électricité, eau potable, télécommunications	3 500
Santé	Hôpitaux, centres de santé, vaccination, formation	1 800
Éducation & formation	Écoles, universités, formation professionnelle	2 000
Agriculture & élevage	Modernisation, irrigation, stockage, élevage durable	1 200
Énergie	Production (hydroélectrique, solaire), réseaux, accès rural	1 500
Sécurité & justice	Police, armée, justice, réformes institutionnelles	1 000
Gouvernance & administration	Renforcement capacités, digitalisation, transparence	600
Environnement & changement climatique	Protection, adaptation, reforestation	500
Développement social & inclusion	Protection sociale, insertion jeunes, santé maternelle	900
Développement économique & PME	Soutien PME, financement, incubateurs, zones économiques	1 000
Total estimé sur 25 ans	≈ 13 000 milliards FCFA	

Répartition annuelle moyenne (indicative)

≈ 520 milliards FCFA par an

Notes importantes :

- ✓ Ce budget est une estimation de haut niveau et doit être affiné par des études sectorielles détaillées proposées dans ce projet de société.
- ✓ Les montants tiennent compte d'une croissance progressive des investissements avec des phases d'accélération.
- ✓ Il faudra combiner ressources internes, appuis internationaux (Aide publique au développement, financements multilatéraux) et partenariats privés.
- ✓ L'efficacité de l'allocation des ressources sera cruciale pour le succès.

PLAN BUDGETAIRE SECTORIEL DETAILLE

PAR TRANCHES QUINQUENNALES (2026-2050)

A. Hypothèses générales :

Période : 2026-2050 (25 ans), répartie en 5 tranches de 5 ans.

Progression graduelle des investissements.

Priorités d'urgence dans les premières phases (reconstruction infrastructure, sécurité).

Tableau 50 : Plan budgétaire sectoriel détaillé par tranches quinquennales (2026-2050)

Secteur	2026- 2030 (Mds FCFA)	2031- 2035 (Mds FCFA)	2036- 2040 (Mds FCFA)	2041- 2045 (Mds FCFA)	2046- 2050 (Mds FCFA)	Total (Mds FCFA)
Infrastructures	700	800	750	650	600	3 500
Santé	300	350	400	400	350	1 800
Éducation & formation	350	400	450	450	350	2 000
Agriculture & élevage	150	250	300	300	200	1 200
Énergie	300	350	400	300	150	1 500
Sécurité & justice	300	250	200	150	100	1 000
Gouvernance & admin.	120	130	130	110	110	600
Environnement & climat	80	100	110	110	100	500
Développement social	150	200	200	200	150	900
Économie & PME	200	200	200	200	200	1 000
Total annuel	2 850	3 030	3 140	2 870	2 510	13 050

B. Scénarios de financement (internes vs externes)

Tableau 51 : Sources de financement

Source de financement	Part estimée (%)	Montant estimé (Mds FCFA) sur 25 ans
Ressources internes (impôts, taxes, ressources naturelles)	55 %	5 220
Aide publique au développement (APD) et subventions internationales	20 %	4 567
Financements multilatéraux (Banque Mondiale, FMI, BAD, etc.)	15 %	1 957
Partenariats public-privé (investissements directs, mécénat)	10 %	1 305

C.Approches complémentaires :

- ✓ Mobilisation fiscale renforcée et gestion rigoureuse du secteur minier : réforme fiscale pour accroître les revenus domestiques et industrialisation du secteur minier.
- ✓ Renforcement de la transparence : gestion rigoureuse des fonds pour maximiser l'efficacité.
- ✓ Engagement communautaire : implication des populations pour assurer l'appropriation des projets.

Total par période :

- 2026-2030 : 2 850 milliards FCFA
- 2031-2035 : 3 030 milliards FCFA
- 2036-2040 : 3 140 milliards FCFA
- 2041-2045 : 2 870 milliards FCFA
- 2046-2050 : 2 510 milliards FCFA

Budget total estimé (2026-2050) : 13 400 milliards FCFA

FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE (2026-2050)

A. Phase 1 : 2026-2030 : Stabilisation et reconstruction urgente

- Prioriser la reconstruction des infrastructures critiques (routes, énergie, eau)
- Renforcement des services de santé et sécurité
- Mise en place d'institutions solides pour piloter la reconstruction

B. Phase 2 : 2031-2035 : Consolidation et développement humain

- Développement massif de l'éducation et de la formation professionnelle
- Soutien à l'agriculture durable et au secteur rural
- Renforcement de la gouvernance et administration publique

C. Phase 3 : 2036-2040 : Croissance inclusive et diversification économique

- Promotion des PME et industries locales
- Développement des infrastructures énergétiques renouvelables
- Mise en œuvre de programmes sociaux pour la réduction de la pauvreté

D. Phase 4 : 2041-2045 : Intégration régionale et modernisation

- Développement des infrastructures transfrontalières
- Digitalisation des services publics et administration
- Amélioration de la résilience face aux changements climatiques

E. Phase 5 : 2046-2050 : Autonomie économique et développement durable

- Réduction progressive de la dépendance à l'aide externe
- Renforcement des capacités d'innovation technologique
- Garantie d'un développement équilibré et inclusif sur tout le territoire

PROJECTION DE FICHE DE PAIE

Tableau 52 : FICHE DE PAIE – CATÉGORIE 1 (Personnel de base)

Rémunération brute		
Libellé		Montant (FCFA)
Salaire de base		100 000
Prime de logement		50 000
Allocation familiale		30 000
Aide sociale au bien-être		60 000
Prime pour eau et électricité		20 000
Prime de transport		20 000
Prime de communication		10 000
Total brut mensuel		290 000
Retenues sur salaire		
Prélèvement	Taux	Montant (FCFA)
Impôt sur le revenu	5 %	14 500
Solidarité sanitaire	4 %	11 600
Allocation minimum d'insertion	2 %	5 800
Pension et retraite	5 %	14 500
Redevance télé	2 %	5 800
Contribution défense et sécurité	2 %	5 800
Total des retenues		58 000
Salaire net à payer		232 000

Tableau 53 : FICHE DE PAIE – CATÉGORIE 2 (Infirmier/ère – Niveau Master)

Rémunération brute		
Libellé		Montant (FCFA)
Salaire de base		350 000
Prime de logement		50 000
Allocation familiale		30 000
Aide sociale au bien-être		60 000
Prime pour eau et électricité		20 000
Prime de transport		20 000
Prime de communication		10 000
Prime des soins et prime de l'enseignement		100 000
Total brut mensuel		640 000
Retenues sur salaire		
Prélèvement	Taux	Montant (FCFA)
Impôt sur le revenu	5 %	32 000
Solidarité sanitaire	4 %	25 600
Allocation minimum d'insertion	2 %	12 800
Pension et retraite	5 %	32 000
Redevance télé	2 %	12 800
Contribution défense et sécurité	2 %	12 800
Total des retenues		128 000
Salaire net à payer		512 000 FCFA

Tableau 54 : FICHE DE PAIE – CATÉGORIE 3 (Médecin / Doctorat)

Rémunération brute		
Libellé		Montant (FCFA)
Salaire de base		600 000
Prime de logement		300 000
Allocation familiale		30 000
Aide sociale au bien-être		60 000
Prime pour eau et électricité		20 000
Prime de transport		40 000
Prime de communication		10 000
Prime des soins médecin ou prime recherche		250 000
Total brut mensuel		1 310 000
Retenues sur salaire		
Prélèvement	Taux	Montant (FCFA)
Impôt sur le revenu	5 %	65 500
Solidarité sanitaire	4 %	52 400
Allocation minimum d'insertion	2 %	26 200
Pension et retraite	5 %	65 500
Redevance télé	2 %	26 200
Contribution défense et sécurité	2 %	26 200
Total des retenues		262 000
Salaire net à payer		1 048 000 FCFA

Tableau 55 : FICHE DE PAIE – CATÉGORIE 4 (Professeur titulaire / Spécialiste)

Rémunération brute		
Libellé		Montant (FCFA)
Salaire de base		1 500 000
Prime de logement		450 000
Allocation familiale		30 000
Aide sociale au bien-être		60 000
Prime pour eau et électricité		20 000
Prime de transport		40 000
Prime de communication		10 000
Prime spéciale professorat		500 000
Total brut mensuel		2 610 000
Retenues sur salaire		
Prélèvement	Taux	Montant (FCFA)
Impôt sur le revenu	5 %	130 500
Solidarité sanitaire	4 %	104 400
Allocation minimum d'insertion	2 %	52 200
Pension et retraite	5 %	130 500
Redevance télé	2 %	52 200
Contribution défense et sécurité	2 %	52 200
Total des retenues		522 000
Salaire net à payer		2 088 000 FCFA

F. MASSE SALARIALE GÉNÉRALE :

Projection faite pour un effectif des fonctionnaires estimé et fixé à **150.000** fonctionnaires et agents de l'État réparti comme suit :

1) CATÉGORIE 1 : Personnel de base

Salaire net mensuel : **237 800 FCFA**

Effectif : **80 000**

2) CATÉGORIE 2 : Niveau Master – Infirmier(ère)

Salaire net mensuel : **524 800 FCFA**

Effectif : **40 000**

3) CATÉGORIE 3 : Niveau Doctorat et Médecin

Salaire net mensuel : **1 033 200 FCFA**

Effectif : **20 000**

4) CATÉGORIE 4 : Niveau Professorat / Spécialiste senior

Salaire net mensuel : **1 566 200 FCFA**

Effectif : **10 000**

Tableau 56 : MASSE SALARIALE MENSUELLE ET ANNUELLE

Catégorie	Effectif	Salaire Net Unitaire (FCFA)	Masse Salariale Mensuelle (FCFA)
Catégorie 1	80 000	237 800	19 024 000 000
Catégorie 2	40 000	524 800	20 992 000 000
Catégorie 3	20 000	1 033 200	20 664 000 000
Catégorie 4	10 000	1 566 200	15 662 000 000
TOTAL	150 000		76 342 000 000

Tableau 57 : MASSE SALARIALE ANNUELLE (X 12 MOIS)

Catégorie	Masse Salariale Annuelle (FCFA)
Catégorie 1	228 288 000 000
Catégorie 2	251 904 000 000
Catégorie 3	247 968 000 000
Catégorie 4	187 944 000 000
TOTAL	916 104 000 000 FCFA / an

Résumé

- Nombre total d'agents : **150 000**
- Coût mensuel global : **76,34 milliards FCFA**
- Coût annuel global : **916,1 milliards FCFA**

G. Projection à court terme

En rapportant à l'effectif actuel des fonctionnaires estimé à 25000 fonctionnaires, il nous faut en moyenne 13.000.000.000 (Treize milliards) de FCFA pour mettre nos fonctionnaires et agents de l'État (FAE) dans de bonnes conditions sociales.

Projection quantitative détaillée sur la mobilisation des ressources domestiques en République Centrafricaine (RCA) à moyen terme (2026-2030), basée sur les quantités exploitables et les revenus estimés issus de l'exploitation industrielle et des régies financières nationales.

H. Hypothèses générales de projection

Taux de change : **1 USD ≈ 620 FCFA**

Période de référence : **2026-2030**

Cadre de développement : Passage de l'exploitation artisanale à l'exploitation industrielle, amélioration de la gouvernance fiscale et douanière

Objectif budgétaire visé : Doubler les ressources internes actuelles (actuellement < 300 millions USD).

I. Secteur extractif : projection basée sur les quantités et les prix moyens

Tableau 58 : Recettes fiscales directes pour les industries extractives

Ressource	Quantité annuelle (cible industrielle)	Prix moyen (USD)	Revenus bruts potentiels	Recettes publiques estimées (15-25%)
Or	10 tonnes	75 000 USD/kg	750 M USD	750 – 1000 M USD
Diamant	800 000 carats	120 USD/carat	96 M USD	14 – 20 M USD
Uranium	500 tonnes	50 000 USD/tonne	25 M USD	4 – 6 M USD
Fer	1 million tonnes	120 USD/tonne	120 M USD	18 – 25 M USD

Lorsqu'on passe de l'exploitation artisanale à l'exploitation industrielle du secteur minier, les recettes publiques minières pourraient générer environ 786 1051 millions USD/an

J. Secteur agricole et agro-industriel : projection basée sur les productions et la transformation

Tableau 59 : Recettes fiscales directes pour les industries agricoles

Produit	Cible de production industrielle	Prix moyen mondial	Revenus bruts estimés	Recettes fiscales directes (10-15%)
Coton	100 000 tonnes	1 800 USD/tonne	180 M USD	18 – 27 M USD
Café	25 000 tonnes	2 200 USD/tonne	55 M USD	5 – 8 M USD
Cacao	30 000 tonnes	2 400 USD/tonne	72 M USD	7 – 11 M USD
Aloé vera	10 000 tonnes	1 500 USD/tonne	15 M USD	1,5 – 2,5 M USD
Arachide	80 000 tonnes	1 200 USD/tonne	96 M USD	10 – 14 M USD
Sésame	40 000 tonnes	1 600 USD/tonne	64 M USD	10 – 14 M USD
Ananas	200 000 tonnes (jus)	300 USD/tonne	60 M USD	6 – 9 M USD

Lorsqu'on passe de l'agriculture rudimentaire à l'agriculture mécanisée avec introduction de la chaîne des valeurs, les revenus issus de l'agriculture pourraient générer des recettes publiques d'environ 53 à 80 millions USD/an

K. Recettes fiscales et douanières

Tableau 60 : Projection des recettes fiscales fiscale-douanières directes et indirectes

Source	Objectifs de rendement annuel (2025-2030)	Hypothèses
TVA	200 M USD	Élargissement base + digitalisation
Impôts sur revenus/sociétés	100 M USD	Réforme de l'assiette fiscale
Douanes	150 M USD	Modernisation + lutte contre la fraude

Par la digitalisation et un circuit de contrôle bien structuré et contrôlé à tous les niveaux, les recettes fiscales et parafiscales pourraient générer environ 500 millions USD/an

L. Synthèse globale des projections annuelles (2026-2030)

Tableau 61 : Synthèse de projections des recettes publiques

Secteur	Recettes projetées (USD/an)
Mines (or, diamant, uranium, fer)	750 – 1100 M
Agriculture/agro-industrie	53 – 80 M
Douanes, impôts, TVA, hydrocarbures	~500 M
Total global mobilisable	~803 à 1680 millions USD/an soit environ 495 à 550 milliards FCFA/an

Total global mobilisable : ~803 à 15800 millions USD/an soit environ 495 à 550 milliards FCFA/an.

M. Impact budgétaire potentiel

Le budget national (2025) est d'environ 400 milliards FCFA, en majorité financé par l'aide extérieure.

Avec cette mobilisation interne, la RCA pourrait atteindre une capacité budgétaire autonome de 500 à 1042 milliards FCFA/an d'ici 2027.

N. Recommandations pour mise en œuvre

1. Cadastre minier et agricole à jour avec audit des titres.
2. Réforme des régies financières (DGI, Douanes, Trésor) : digitalisation, lutte contre la corruption.
3. Soutien aux filières agricoles stratégiques (subventions ciblées, crédits agricoles, agro-industrie locale).
4. Création d'un Observatoire des recettes domestiques (pilotage, évaluation, transparence).
5. Partenariats public-privé (PPP) pour les infrastructures minières et agricoles.

Projection estimative des recettes publiques à partir de l'exploitation ou de la relance des secteurs suivants : pétrole, cimenterie, bois, entreprises publiques, transports modernes. Ces données sont indicatives et doivent être affinées avec des études de faisabilité, les cadastres industriels et les capacités réelles d'exploitation.

O. Exploitation du pétrole (production nationale)

a) Hypothèses :

- Exploitation commerciale de 20 000 barils/jour (modeste pour un pays pétrolier)
- Prix du baril brut : 70 USD
- Taux de redevance et impôt combiné à l'État : 30%

b) Calcul annuel :

$20\ 000 \text{ barils/j} \times 365 \text{ j} = 7,3 \text{ millions barils/an}$

$7,3 \text{ M barils} \times 70 \text{ USD} = 511 \text{ M USD}$

$30\% \text{ à l'État} = 153 \text{ M USD/an} \approx 94,8 \text{ milliards FCFA/an}$

P. Cimenterie nationale (relance ou création)

a) Hypothèses :

- Production annuelle : 500 000 tonnes
- Prix moyen du ciment à la vente (local) : 100 000 FCFA/tonne
- Bénéfice net étatique (dividendes + taxes) : 20%

b) Calcul :

$500\ 000 \text{ tonnes} \times 100\ 000 \text{ FCFA} = 50 \text{ milliards FCFA de chiffre d'affaires}$

$20\% \text{ de recette publique} = 10 \text{ milliards FCFA/an}$

Q. Filière bois (industrielle & exportation)

a) Hypothèses :

- Exportation annuelle : 200 000 m³ de bois
- Prix moyen : 300 USD/m³
- Redevances + impôts + TVA + droits d'exportation : 25%

b) Calcul :

$200\ 000 \text{ m}^3 \times 300 \text{ USD} = 60 \text{ M USD} \approx 37,2 \text{ milliards FCFA}$

$25\% \text{ à l'État} = 9,3 \text{ milliards FCFA/an}$

R. Création de sociétés & industries d'État (agroalimentaire, eau, énergie, etc.)

a) Hypothèses :

Création de 10 sociétés d'État rentables (eau, électricité, agroindustrie, transport, etc.)

Bénéfice annuel moyen par société : 3 milliards FCFA

Redistribution des bénéfices à l'État : 70%

b) Calcul :

$10 \times 3 \text{ Mds FCFA} = 30 \text{ Mds FCFA}$

70% de revenus étatiques = 21 milliards FCFA/an

S. Transports modernes (train, ligne de bus interurbains, fret logistique)

a) Hypothèses :

Création d'une société nationale de transport multimodal

Chiffre d'affaires annuel estimé : 25 milliards FCFA

Taux de recettes publiques (via société d'État ou taxes) : 40%

b) Calcul :

40% de 25 Mds FCFA = 10 milliards FCFA/an

RECAPITULATIF GLOBAL DES RECETTES PUBLIQUES POTENTIELLES (PAR AN)

Tableau 62 : Récapitulatif des recettes globales moyennes attendues

Secteur	Recettes annuelles estimées
Pétrole	95 Mds FCFA
Cimenterie	10 Mds FCFA
Bois	10 Mds FCFA
Sociétés d'État	21 Mds FCFA
Transports modernes	10 Mds FCFA
Mines (or, diamant, uranium, fer)	652 Mds FCFA
Agriculture/agro-industrie	62 Mds FCFA
Douanes, impôts, TVA, hydrocarbures	310 Mds FCFA
Total global mobilisable	1110 milliards FCFA/an

La projection des recettes nous présente un tableau de 1110 milliards de franc CFA en une année soit 5550 milliards à partir de la cinquième année.

PROJECTION SUR 5 ANS (CROISSANCE PROGRESSIVE)

Tableau 63 : Projection de la mobilisation des recettes annuelles estimées sur 5 ans

Année	Hypothèse de croissance	Recettes cumulées (FCFA)
Année 1	20% de potentiel	1110 milliards
Année 2	40%	2220 milliards
Année 3	80%	4440 milliards
Année 4	90% croissance	4995 milliards
Année 5	100%	5550 milliards
Budget annuel à partir l'an 5	—	5550 milliards FCFA

1. Recommandations :

- Créer un fonds souverain ou compte spécial de diversification économique
- Utiliser ces ressources pour financer santé, éducation, infrastructures
- Mettre en place une loi de régulation des sociétés d'État rentables
- Assurer une transparence budgétaire par un tableau de bord mensuel

La République Centrafricaine se tourne résolument vers sa transformation et le bien-être de sa population avec la nouvelle génération.

Oui ! Nous sommes capables